

111

2570 La deuxième question, c'est pour le deuxième conférencier, donc La Financière agricole, qui nous a dit qu'il y avait onze membres : six du gouvernement, cinq représentants du monde agricole. Alors, est-ce qu'il y a un représentant du monde agrobiologique? Si oui, quel est ce représentant? Sinon, pourquoi?

LA PRÉSIDENTE :

2575 Monsieur Robitaille

M. CLAUDE ROBITAILLE :

2580 Oui, madame la présidente, le temps de retrouver mes quelques notes là-dessus, sur la composition du conseil d'administration, et je pense que ça répondra à la question de monsieur.

Alors, dans la loi constitutive de La Financière agricole, la composition du conseil d'administration est clairement identifiée. Alors, on dit que:

2585 **Le conseil d'administration est composé de onze membres, dont un président-directeur général nommé par le gouvernement sur proposition du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Cinq de ses membres, dont le président du conseil d'administration, sont choisis parmi les personnes désignées par l'Association accréditée en vertu de la Loi sur les producteurs agricoles.**

2590 Alors, c'est vraiment ce qui détermine qui est membre. Et, je peux vous donner la liste des membres du conseil d'administration, si vous le désirez?

2595 Alors, à titre de président du conseil d'administration, c'est monsieur Laurent Pellerin, président général de l'UPA. À titre de vice-président du conseil d'administration, c'est monsieur Marcel Leblanc, qui est sous-ministre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Monsieur André Dicaire, président-directeur général de La Financière. Madame Sylvie Grondin, qui est vice-présidente aux affaires corporatives à La Financière agricole. Monsieur Mario Bouchard, qui est sous-ministre associé à l'énergie et aux changements climatiques au ministère des Ressources naturelles. Monsieur Raynald Boucher, qui est un ex-président et chef d'exploitation chez Desjardins. C'est une personne retraitée. Madame Louise Ouellet, qui est sous-ministre associée au territoire du ministère des Ressources naturelles. Madame Annette Harnois-Coutu, présidente de la Fédération régionale de l'UPA de Lanaudière. Monsieur Denis Couture, Fédération des cultures commerciales. Jean Larose, directeur général à l'UPA. Et, finalement, monsieur Pierre Lemieux, président de la Fédération des producteurs acénoles.

2605 C'est les membres du conseil d'administration chez nous qui ont été définis, tel que la loi de La Financière l'indique

12

cette occasion, il vous sera possible de poser toute autre question sur le secteur de la production porcine.

135 Ne soyez pas étonnés, au moment de votre questionnement, la Commission peut s'immiscer également et poser d'autres questions.

Toutes les questions doivent m'être adressées ainsi que toutes les réponses, dans le but de s'assurer de débats le plus sereins possible.

140 Si jamais il y avait des questions qui n'obtenaient pas de réponse sur le champ, la Commission se chargera de les obtenir et toute l'information sera déposée dans les centres de consultation ou dans le site Internet de la Commission.

145 Peut-être une dernière précision. Nous apprécions avoir vos commentaires sur le déroulement de ces séances publiques. Alors, je vous invite à compléter, à la fin de cette séance, un questionnaire sondage qui nous permet par la suite de nous ajuster et d'ajuster nos façons de faire.

150 Alors, sans plus tarder, j'invite maintenant madame Richelle Fortin à nous entretenir du portrait économique de la production porcine.

Mme RICHELLE FORTIN :

155 Bonjour, madame la présidente, messieurs les commissaires, l'audience. Ça me fait plaisir de vous entretenir, aujourd'hui, du portrait économique de la production porcine.

160 Je vais passer en revue quatre éléments. D'abord, je vais parler de la volatilité des prix payés aux producteurs; les outils mis en place par le Québec pour permettre aux producteurs de gérer leur risque; de l'influence des consommateurs sur la production porcine; et finalement, de la situation financière des fermes. Ça va nous permettre de faire le tour de la question de l'environnement économique de la production porcine.

D'abord, le secteur porcin québécois en 2001, c'est 2 800 entreprises de production; 7,1 millions de porcs produits; 0,5 % de la production mondiale; 1,1 milliards \$ de recettes monétaires agricoles; (et 830 M\$ d'exportation) → 808,8 M\$ (RMAI DT + RLO)

Le secteur porcin québécois évolue dans un marché de libre-échange. C'est donc le marché nord-américain qui détermine les conditions de marché au Québec

170 À cause du libre-échange et de l'absence de tarifs sur la viande porcine entre le Canada et les États-Unis, les principaux concurrents de nos entreprises de transformation sont Maple Leaf, un géant canadien, Smithfield et Tyson, deux grandes entreprises américaines.

2800 ✓
71000 ✓
11000 ✓
830 ✓
MONTRE

2,259,812 Porcs ←
156,700
PRIX MOYEN
130.00 / Porc
SUR 15 ANS
871 millions

Finalement, les conditions climatiques qui affectent moins la production porcine, mais c'est des conditions générales qui sont en agriculture, peu importe les secteurs.

265 Donc, le Québec a mis en place deux outils de gestion du risque. D'abord, la mise en marché collective, qui se résume à avoir une équité d'accès au marché; deuxièmement, l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, l'ASRA, qui est en fait un outil de partage du risque avec les gouvernements.

270 Ces deux outils, tant la mise en marché collective que l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, sont étroitement liés. D'abord, les producteurs doivent vendre leurs porcs via la mise en marché collective pour avoir accès à l'ASRA et ils doivent faire la preuve que leur mise en marché est efficace et qu'elle leur permet d'obtenir le prix maximum des marchés pour justifier le maintien de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

275 Je vais expliquer qu'est-ce que c'est la mise en marché collective. C'est d'abord et avant tout un système de vente centralisé. Depuis 1989, tous les porcs produits sont vendus par le biais de l'encan électronique, un système de vente centralisé qui est administré par la Fédération des producteurs de porc. Par ce système, 100 % des porcs produits au Québec sont abattus au Québec.

280 Je pourrais faire un parallèle avec ce qui se passe dans le reste du Canada, qui n'ont pas de mise en marché collective. Ils exportent environ 6 millions de porcs aux États-Unis, c'est autant de retombées économiques qui ne restent pas au Canada. Ces 6 millions de porcs sont exportés aux États-Unis soit pour abattage ou pour l'engraissement.

285 Pour les abattoirs du Québec, c'est une sécurité d'approvisionnement qui leur est importante, tout simplement parce que ça leur permet de mieux planifier les opérations que de penser qu'il y a un risque à ce que les porcs du Québec soient abattus ailleurs qu'au Québec.

290 Deuxième élément, l'efficacité des transactions, parce que l'encan électronique s'occupe d'optimiser le transport des porcs entre les 2 300 entreprises et les 7 abattoirs, et aussi le paiement des producteurs. La Fédération est aussi l'agent de négociation exclusif avec les abattoirs. Ça contribue à avoir des conditions de vente uniformes et transparentes, peu importe l'abattoir avec qui les producteurs font affaire.

295 C'est aussi un moyen de rétablir le rapport de force entre les producteurs et les abattoirs. Ça favorise aussi le paiement sur la qualité et non sur la quantité des porcs qui sont livrés.

300 Comment ça fonctionne la vente centralisée? Tout d'abord, le producteur de porc annonce à l'encan électronique la quantité des porcs qu'il souhaite livrer, la date et l'heure qu'il souhaite, et aussi l'abattoir avec qui il veut faire affaire. À tous les jours, l'encan électronique regroupe l'offre des producteurs puis elle procède à une vente par ordinateur. Quand la vente est terminée, l'encan électronique optimise le transport pour minimiser les coûts. Et ensuite, le service de l'encan électronique s'occupe de la facturation des abattoirs et du paiement aux

LE PRIX VARIABLE
SECONDE MAIN

435 C'est en fait la gestion centralisée de toute l'information qui permet de mettre en place
ces outils de contrôle pour l'ensemble des producteurs de porc, puis au grand bénéfice
évidemment des consommateurs

440 Dernier élément, la situation financière des fermes. Parce qu'on a compris que c'était
une préoccupation de la Commission que d'avoir des indications quant à la situation financière
des fermes.

445 Nous vous présentons donc l'outil qu'utilise la Fédération pour en faire le suivi. Cet outil
est l'analyse de groupe provinciale des producteurs de porc qui est réalisée par la Fédération des
groupes-conseils agricoles du Québec. Ceux qui sont familiers, c'est le nouveau nom pour la
Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec. Les groupes-conseils agricoles sont
des regroupements de producteurs qui engagent un ou des agronomes spécialisés en gestion
agricole pour les conseiller.

450 L'objectif de ces analyses est de comparer les entreprises entre elles, en privilégiant la
qualité des données financières recueillies, parce que les données sont toutes recueillies sous
la même base. Ce n'est pas une étude qui se veut représentative de l'ensemble des fermes
mais, d'après la Fédération, elle fournit de bons indicateurs. Mais surtout, ce sont des données
qui sont disponibles.

455 L'analyse de groupe provinciale vient des données de 20 entreprises spécialisées, c'est-
à-dire qu'elle recueille 100 % des revenus qui proviennent de la production porcine. Ce sont les
20 entreprises qui ont fait un suivi sur trois ans, c'est-à-dire de 1999 à 2001. Ces entreprises
avaient une moyenne de 198 truies et 3 136 porcs produits. Ce sont toutes des fermes
460 indépendantes; aucune à contrat, tout simplement parce que les fermes à contrat, on n'a pas
l'information sur leurs coûts variables, notamment les charges d'alimentation, coûts des
porcelets, etc., les médicaments.

465 Maintenant, en moyenne 1999-2001, l'actif total de ces entreprises était de 667 000 \$;
des passifs totaux de 416 000 \$, ça se trouve être les dettes; un avoir net de 250 000 \$ ou
environ 38 % d'équité. Ces fermes-là avaient eu des revenus à la ferme de près de 500 000 \$;
des charges totales, incluant les intérêts et l'amortissement, de 459 000 \$; pour un bénéfice
d'exploitation de 36 000 \$. Comme sur ces fermes, il y avait 1,3 exploitant en moyenne par
ferme, ça nous donne un bénéfice par exploitant de 27 815 \$.

470 Et qu'est-ce qu'est le bénéfice par exploitant, 27,815 \$? C'est ce qu'il reste pour faire
vivre sa famille, pour rémunérer aussi son avoir propre, c'est-à-dire le capital qui est investi
dans l'entreprise. Et ça correspond à 76 % du salaire moyen de l'ouvrier spécialisé, qui était de
36 800 \$. C'est un calcul qui est fait, si je ne m'avance pas trop, par Statistique Canada et qui
475 est une référence dans le domaine agricole.

13.83

11.48

8.87

STABILISATION
35.00 + 3.136 =
109,760.00

17,400.00

En conclusion, tout simplement, j'aimerais qu'on retienne que les prix sont très variables d'une année à l'autre; que 92,7 % des revenus des producteurs porcins proviennent du marché; et que les outils collectifs développés profitent à toute la société. Merci.

480

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie, madame Fortin.

485

Maintenant, je passe la parole à monsieur Mario Hébert, qui va nous parler du portrait de l'industrie de la transformation et du marché de l'exportation.

M. MARIO HÉBERT :

490

Merci, madame la présidente, les commissaires. Je veux vous remercier de m'avoir invité à venir partager avec vous, pendant les quelques minutes qui vont suivre, le portrait ou l'analyse économique du secteur porcine vu sous l'angle de la transformation.

495

Je vais aborder trois sujets avec vous. Premièrement, l'impact économique de l'industrie porcine au Québec et je vais vous présenter les résultats tout chauds d'une étude que nous avons commandée au mois d'avril dernier, donc avant que les audiences soient annoncées, et dont on a eu les résultats finaux lundi de cette semaine. Alors, nous allons regarder ça ensemble. Mais je veux aussi aborder la question des exportations au Québec et de la balance commerciale agroalimentaire. Je sais qu'il est très souvent question de préoccupations concernant les exportations du secteur porcine, je veux qu'on jette un petit coup d'oeil là-dessus.

500

Un panorama mondial: qui sont les principaux joueurs dans cette industrie-là au niveau du monde; quels sont les principaux joueurs à l'exportation; et quels sont les pays qui importent cette viande de porc; et quels sont les pronostics à venir.

505

Finalement, je vais aborder les facteurs de compétitivité de l'industrie porcine québécoise, évidemment, mais aussi quels sont nos principaux compétiteurs dans cette industrie-là.

510

L'impact économique, c'est une étude que nous avons commandée X une étude indépendante, je tiens à l'indiquer X au groupe AGÉCO, qui est un groupe de chercheurs de l'Université Laval. L'étude a eu lieu ou a été dirigée de juin à octobre 2002. Les résultats finaux viennent tout juste de nous être déposés. Je vais en rendre certains publics cet après-midi.

515

Et l'objectif que la fédérée, nous avons donnée au groupe AGÉCO, c'était de mesurer les impacts directs et indirects de la production porcine au niveau primaire et au niveau secondaire, donc au niveau de la production, donc à la ferme, et aussi au niveau de la transformation, au niveau des abattoirs, mais de mesurer l'impact en termes d'emploi X il est beaucoup question de ça et on n'a véritablement pas de chiffres à jour, on va en fournir cet

520 après-midi X en termes de produits intérieurs bruts et aussi en termes de recettes
gouvernementales. Parce qu'il est aussi énormément question de subventions
gouvernementales, on entend toutes sortes de choses et l'étude visait à clarifier certains
éléments.

525 Le groupe AGÉCO a fait tourner le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du
Québec, c'est un modèle qui est reconnu pour mesurer de tels impacts. Je pourrais vous mettre
les références, il y en a des dizaines. Si vous voulez mesurer les choses qu'on veut mesurer,
c'est ce qui doit être utilisé

530 Et on a évalué les effets directs et indirects en amont de la production, donc les
fournisseurs des producteurs agricoles, et en amont de la transformation, donc tout ce qui est
en dessous de la transformation. Le modèle exclut ce qui est en aval, c'est-à-dire la distribution,
la commercialisation, la mise en marché. Et le modèle aussi exclut les effets induits, c'est-à-
dire les effets qui sont générés par la redépense des salaires des gens qui travaillent dans les
535 abattoirs qui génèrent d'autres emplois.

Donc, on voulait avoir l'analyse de l'impact la plus restrictive possible pour ne pas être
accusés de charrier des chiffres, mais c'est une analyse qu'on peut qualifier de conservatrice.

540 Deux simulations ont été opérées pour l'année 2001, simulation au niveau de la
production et au niveau de la transformation. J'attire votre attention sur les deux petits logos,
parce que je vais les reprendre tantôt dans la présentation. Il y a une petite nuance. Je sais qu'à
l'écran, ça peut apparaître petit.

545 Et ce qui est intéressant de connaître, c'est que le groupe AGÉCO aussi a eu le mandat
de mettre à jour les paramètres du modèle. On a fait mettre à jour les paramètres du modèle
intersectoriel pour la production, c'est-à-dire qu'on a utilisé les derniers coûts de production
connus et utilisés présentement, qui sont ceux de 98. Et pour la transformation, on a isolé dans
le modèle intersectoriel l'industrie du porc de l'industrie de la viande. Je pense que c'est la
550 première fois qu'on réussit à faire ça, et c'est pour ça que ça a été aussi long, de juin à octobre,
de faire toutes ces modifications-là.

Et dernier élément, on a utilisé les données confidentiels d'Olymel pour établir le coût de
production d'un abattoir type dans ce secteur-là.

555 Donc, ce que je vais vous présenter, c'est véritablement une évaluation la plus réaliste
possible de la situation en 2001. Et on va regarder tout de suite l'impact sur l'emploi, qu'est-ce
qui est apparu

560 Le premier modèle, on l'a fait tourner pour la production, donc le niveau primaire. Or,
ce qui apparaît, c'est qu'au niveau primaire, il y a 4 459 emplois directs à la ferme au Québec
dans le secteur porcin, selon le modèle. Et de façon assez étonnante, parce qu'on ne
s'attendait pas à ça, on s'attendait plutôt à ce que ce soit la transformation qui ait l'impact le plus

565 important, et contrairement à ce qu'on pensait, les fermes génèrent 14 027 emplois au Québec,
 donc génèrent des effets indirects des services conseils, des emplois pour l'alimentation, des
 transporteurs pour les grains, donc tout ce qui est avant la production ou pendant la production
 porcine, pour un total d'emplois à la ferme de 18 486.

570 Je dis que c'est important, parce que ce sont des emplois près des fermes. Comme les
 fermes sont réparties sur le territoire, contrairement en abattoir, ça concerne beaucoup
 d'emplois. Ici, on a des emplois qui sont près des fermes. Et il y a donc tout près de 20 000
 emplois qui y sont rattachés. C'est X on va y venir dans quelques minutes X un des effets
 multiplicateurs les plus importants, à ce qu'on nous a dit, des gens qui ont fait tourner le modèle
 intersectoriel, tous secteurs confondus.

575 Maintenant, pour les abattoirs, il y a 7 576 emplois en abattoir dans le secteur porcin
 seulement. On a enlevé tout ce qui est volaille. On a enlevé tout ce qui est boeuf, tout ce qui
 est autre que porc. Et ces emplois-là, évidemment, génèrent des emplois indirects de 21 140.
 Ça inclut tous ceux qu'on a vus dans la première diapo. Parce que là, vous voyez qu'on part de
 580 l'abattoir puis on s'en va jusqu'à la ferme. Donc, les producteurs agricoles deviennent des
 fournisseurs pour les abattoirs. Donc, le 21 000 comprend tous les effets précédents, les
 18 000 et quelques emplois. Si bien qu'au total, en 2001, il y avait 28 716 emplois générés par
 l'industrie porcine au Québec, la majorité étant des emplois locaux et régionaux, la très, très
 grande majorité, compte tenu de l'impact primaire du modèle.

585 Autre élément assez surprenant, on a fait aussi tourner le modèle au niveau des recettes
 gouvernementales. On sait que cette production-là coûte des subventions, mais on ne savait
 pas qu'est-ce qu'elle rapportait aussi au gouvernement. Alors, on sait que pour l'année 2001,
 l'ASRA, l'assurance-stabilisation a versé, le gouvernement a versé 8 M\$ aux producteurs.
 590 Donc, vous avez, ici en bleu foncé, le 8 M\$. Mais la production porcine seulement a généré
 des recettes de 97 M\$ en 2001, si bien que l'État se retrouve avec un surplus, en l'année 2001,
 de 89 M\$. --

595 Et vous voyez d'où proviennent ces recettes-là. J'aurais pu laisser ça au niveau global,
 mais vous voyez, le provincial, le fédéral, la parafiscalité, l'assurance-emploi, la CSST, tout
 ce qui évidemment est collecté sur nos paies, qui s'en va dans les coffres des gouvernements
 pour financer des programmes collectifs, se retrouve là.

600 Alors, ce qui est intéressant de voir, c'est que j'aurais pu laisser ça là-dessus en disant:
 en 2001, le gouvernement a fait tout près de 100 M\$ avec le secteur porcin. On n'a pas été à ce
 niveau-là. On ne veut pas non plus être accusés d'exagérer les chiffres. On a pris un cycle, le
 cycle 1998-2001

605 Un cycle porcin, c'est de trois à quatre ans, selon les années. Je pense que vous avez
 vu très bien avec Richelle.

57a Bilisato

121 mille
1999
250 mille
2001



610 Et on a pris le cycle 1998-2001, qui intègre la pire année de l'histoire au niveau des subventions gouvernementales, qui est celle qu'on a beaucoup véhiculée, où le gouvernement a versé plus de 300 M\$. Donc, dans ce cycle de quatre ans, les subventions ASRA se sont élevées à 463 M\$ pour la production porcine. De ça, il y a plus de 300 M\$ pour l'année 98, qui est la pire année de l'histoire des cinquante dernières années, depuis qu'on comptabilise des chiffres du moins. Et ça inclut, donc, depuis la Deuxième guerre mondiale, si on ne veut pas se tromper.

615 Sur cette période-là, la production a généré des recettes de 388 M\$, si bien qu'au total, le bilan est négatif sur le cycle de 75 M\$. Ça représente en moyenne 19 M\$, au net, de subventions gouvernementales, pour à peu près 1.6 % de la valeur de la production. Et si je suis un responsable de l'Organisation mondiale du commerce, ce n'est même pas considéré comme une subvention, parce que tout ce qui est en bas de 5 % rentre dans une clause de minimis, ce qui fait que vous n'êtes même pas considéré comme une subvention en vertu des règles internationales

625 Ce qu'on veut faire apparaître ici, c'est qu'au niveau production, quand on tient compte d'un cycle, il semble que le secteur évidemment coûte, parce que l'assurance embarque, il y a des années de cycle de pris, mais il ne faut pas oublier que ce secteur-là aussi contribue aux différents paliers de gouvernement. Je ne voudrais pas non plus laisser entendre qu'il y a seulement le gouvernement du Québec qui est impliqué là-dedans. Les chiffres sont ici transparents.

630 On a fait tourner le modèle aussi au niveau des abattoirs pour voir comment ce secteur-là génère. Alors, les abattoirs n'ont aucune subvention, si bien que la subvention pour 2001, elle est de 8 M\$ ASRA aux producteurs. Mais là, quand on intègre les salaires des 7 576 employés des abattoirs, plus de tous ceux qui travaillent en amont des abattoirs, bien, là, on a des recettes gouvernementales de 235 M\$ et un bilan de +227 M\$ pour l'année 2001 seulement.

635 On a refait le même calcul, mais pour le cycle de quatre ans. Et sur quatre ans, les différents gouvernements se retrouvent avec un surplus de 473 M\$ de recettes par rapport aux dépenses, quand on considère l'ensemble de la filière porcine, avec un bilan d'à peu près +118 M\$ pour financer toutes sortes de programmes gouvernementaux, au net X on est au net X incluant les dépenses sur quatre ans.

640 Donc, ce qui est intéressant dans cette étude-là, c'est qu'on vient mettre un peu de perspective, ici, qu'un secteur économique qui génère des emplois locaux et régionaux a aussi une contribution gouvernementale importante en termes de taxation et d'impôt.

645 On a ensuite demandé au groupe AGÉCO de simuler qu'est-ce que c'est -- admettons qu'on fait croître la production de 4 %, ce qui est la croissance moyenne qu'on a connue dans la production entre 97 et 2001. Supposons qu'en 2002, on a une croissance de 4 %, ce que nous n'aurons pas, mais supposons qu'on l'avait. Bien, que serait l'impact? Et vous l'avez l'impact.

97-2001

5 ANS *

(Pone)

NBP

4

97 (143.19)	5667428.	12.589.164
98 (143.20)	4.965.243	201.539.213
99 (143.57)	5312.639	33.930.849
2000 (143.80)	575759	0.000.000
2001 (143.83)	6747849	0.000.000
		<u>= \$254,059,000</u>

MARZUKI
PRIX MULEM

684.56 ÷ 5 = 136.91 - 29.468.918 7000 = 8.61 X 70000

(Pozedat.)

TZUITS

97	340.716	38.088.642
98	281.290	109.936.571
99	382.267	97,076.600
00	372.230	33,539.825
01	378.252	8.000.000
		<u>+ 266,643,000</u>

17.65

- 520,702,000

m.b.

97	305.927.	48.464.
98	322.544.	107.849
99	365.139.	158.624
00	408.443.	192.907
01	492.067.	150.714.

54% x 658.558 = 355,621,000

876,333,000

= 170,221,000

1,046,544,000

M.M

C.M.P.

29.468.918 7000

35.49 =

120.58%

173,40

100%

136.91
- 79.41% =

PRIX MATAKAT

STABILISATION!

	A.P.M.	J.P.A.	O.P.A.	J.Y.
97	16.467	1.878	23.632	9.439
98	20.849	3,293	36.538	9439
99	24.908	4,118	40.337	22.352
00	31.315	6,130	42.082	24.288
01	<u>23.662</u>	<u>6,704</u>	<u>44,507.</u>	<u>20.641</u>

117.201

22.123

190,096

80.760.

9.376 .

22123

68.054.

70,615

170.221. m.



Résultats de l'AGREPP 2001

Par Rémi Pettigrew, agr. et Guy Duval,
dta*

Il y a près de 15 ans déjà que le réseau CO-OP a mis en place l'Association des groupes d'éleveurs en production porcine (AGREPP). L'objectif de ce regroupement demeure toujours le même, soit assurer le suivi et la maîtrise des points critiques en élevage. Les résultats de l'année 2001, en constante progression sur ceux des années précédentes, démontrent bien que les producteurs de porcs et les experts-conseils CO-OP collaborent rigoureusement pour sans cesse améliorer les rendements.

Tableau 1 - Evolution des adhérents de 1989 à 2002

Nombre de fermes sur analyse	Nombre de truies sur analyse	Présenté
39	5 672	Automne 1989
85	12 474	Printemps 1990
96	13 877	Automne 1990
169	25 011	Automne 1991
201	28 237	Printemps 1993
216	31 125	Printemps 1994
225	32 664	Printemps 1995
201	20 010	Printemps 1996
197	33 966	Automne 1997
198	39 293	Automne 1998
180	40 171	Automne 1999
179	47 192	Automne 2000
177	51 508	Automne 2001

Tableau 2 - Les coopératives participantes

Agriscar, coopérative agricole	SCA de Frampton
Agrivoix, coopérative agricole	SCA de Lac Mégantic - Lambton
Alliance Coop, Service d'approvisionnement à la ferme	SCA de Langevin
SCA des Appalaches	SCA La Seigneurie
SCA des Bois-Francis	SCA de Montmagny
Coop des Cantons, coopérative agricole	Nutrinoor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean
Comax, coopérative agricole	Coopérative agricole régionale Parisville
Coopexcel, coopérative agricole	Profid'Cr, coopérative agricole
Covilac, coopérative agricole	Purdel, coopérative agro-alimentaire
SCA de Disraeli	Purdel, coopérative agro-alimentaire
Groupe Dynabo, coopérative agro-alimentaire	

Tableau 3 - Les dix meilleurs résultats (productivité) par rapport au nombre de porcelets sevrés par truie productive

Rang	Nom	Productivité	Coop
1	Ferme Daniel Gekins	25,34	Bois-Francis

2	Ferme St-Noël enr.	25,69	La Seigneurie
3	Ferme Dosquet enr.	25,63	La Seigneune
4	Ferme Magella Duclos & Carole Turgeon	25,61	La Seigneune
5	Ferme St-Eugène senc	25,57	Purdei
6	Ferme Ghyslain Gagné	25,20	Unicoop
7	Ferme Izalco senc	24,60	Bois-Francis
8	Ferme Pic Rouge inc.	24,53	Appalaches
9	Ferme Sylmar enr.	24,52	Agrivox
10	Ferme Martin Dumont inc	24,49	Unicoop

En 2002, le réseau AGREPP innove une fois de plus en créant le groupe PASSEPORC Excellence. Ce titre est réservé à un groupe très sélect en raison du degré de difficultés rencontrées pour y accéder. Ainsi, le producteur qui aura maintenu, au cours des trois dernières années, la meilleure moyenne d'efficacité en engraissement ou de productivité en maternité, tout en ayant fait partie du groupe des dix pendant au moins un an, remportera la plus grande distinction en recevant la médaille d'or du PASSEPORC Excellence. Il jouira aussi du prestige d'être intronisé au Temple de la renommée de la production porcine. Quant au producteur ayant enregistré le deuxième meilleur résultat, il recevra la médaille d'argent du PASSEPORC Excellence et le troisième sera médaillé de bronze de ce prestigieux titre.

Résultats en maternité

L'analyse des résultats en maternité, en l'an 2001, a été réalisée sur plus de 55 000 truies provenant de 184 élevages différents. Une fois de plus, la productivité moyenne des troupeaux de truies s'est accrue, passant de 21,65 en l'an 2000, à 22,11 porcelets sevrés par truie productive en 2001.

Tableau 4 - Groupe des dix meilleurs naisseurs en 2001

		Ferme Daniel Gélinas	Ferme St-Noël	Ferme Dosquet	Ferme M. Duclos & C. Turgeon	Ferme St-Eugène
Sevrés/tr. prod.	Nb	25,84	25,69	25,63	25,61	25,57
Portées/tr. prod.	Nb	2,49	2,44	2,55	2,60	2,56
Nés vifs/portée	Nb	11,23	11,49	10,73	10,59	10,85
Sevrés/portée	Nb	10,39	10,52	10,05	9,84	9,99
Mort. nais. sevr.	%	9,37	8,75	7,09	6,32	8,11
Fertilité	%	86,62	89,11	90,52	87,86	90,75
ISSF	Jrs	9,30	7,50	7,10	7,50	6,10
IDSR	Jrs	27,70	23,90	15,40	12,40	31,50
Mort-nés	%	6,69	4,94	6,35	5,08	3,56
Âge au sevrage	Jrs	16,40	18,80	16,10	16,70	15,80
Renouvellement	%	45,33	54,89	55,28	60,28	50,91
Mort. truies	%	5,04	2,07	4,19	1,46	7,41
I.A.	%	70,36	66,93	86,31	100,00	100,00
ISSF > 50 jrs	%	2,50	0	0	0,50	0,20
Portées/tr. réf.	Nb	6,84	6,14	5,77	4,97	2,41
Truies en inv.	Nb	417	97	574	342	1363
Coopératives		Bois-Francis	La Seigneurie	La Seigneune	La Seigneurie	Purdei
Rang		1	2	3	4	5

Tableau 4 - Groupe des dix meilleurs naisseurs en 2001

		Ferme Ghyslain Gagné	Ferme Izalco	Ferme Pic Rouge	Ferme Sylmar	Ferme Martin Dumont
Sevrés/tr. prod.	Nb	25,20	24,60	24,53	24,52	24,49
Portées/tr. prod.	Nb	2,41	2,45	2,45	2,55	2,30
Nés vifs/portée	Nb	10,71	11,47	11,16	10,63	11,21
Sevrés/portée	Nb	10,44	10,06	10,03	9,62	10,65
Mort. nais. sevr.	%	7,95	13,65	11,09	11,33	4,95
Fertilité	%	87,36	85,79	88,72	89,53	85,58
ISSF	Jrs	7,20	11,00	9,20	7,90	12,50
IDSR	Jrs	21,50	37,90	18,20	31,70	19,00
Mort-nés	%	8,57	7,55	7,11	6,51	2,90

Chantal
 2002

Âge au sevrage	Jrs	16,60	20,70	23,80	19,40	21,00
Renouvellement	%	71,06	31,58	40,61	44,94	55,55
Mort. truies	%	5,20	9,06	4,10	5,55	3,20
I.A.	%	95,70	95,78	91,80	94,86	100,00
ISSF > 50 jrs	%	0,90	3,30	1,70	1,00	3,30
Portées/tr. réf.	Nb	4,98	5,27	4,60	5,77	3,70
Truies en inv.	Nb	462	364	463	198	250
Coopératives		Unicoop	Bois-Francis	Appaiaches	Agrivoix	Unicoop
Rang		6	7	8	9	10

Ces résultats représentent une augmentation notable de près d'un demi-porcelet de plus par truie par année.

La Ferme Daniel Gélinas, dont le suivi est assuré par la SCA des Bois-Francis, s'est classée au premier rang des dix meilleurs naisseurs (Tableaux 3 et 4). À ce titre, elle a enregistré un nombre de 25,84 porcelets sevrés par truie productive.

Depuis trois ans, la moyenne de portées par truie productive affiche une constante évolution pour atteindre 2,36 portées en 2001. Le troupeau moyen des fermes retenues pour l'analyse 2001 compte 298 truies, alors qu'il dénombrait 264 truies en l'an 1999.

Indice d'efficacité en pouponnière (IEP)

Pour l'année 2001, vos pouponnières seront encore une fois comparées à l'aide du critère IEP, indice d'efficacité en pouponnière. Cet indice est établi sur une base comparative à partir des résultats provinciaux de l'année courante. L'IEP provincial en 2001 est de 100. Contrairement à l'Indice d'efficacité en engraissement (IEE), l'IEP a une base de référence fixe de 100 points chaque année. Plus nos performances seront excellentes en pouponnière, plus notre IEP sera supérieur à 100 pour l'année en cours.

Tableau 5 - Analyse classement carcasses
Évolution du nombre de porcs dans l'analyse

Nombre de porcs vendus	Présenté en	Nombre de porcs vendus	Présenté en
80 007	Automne 1991	801 203	Automne 1997
161 731	Printemps 1992	679 702	Automne 1998
436 634	Printemps 1993	993 434	Automne 1999
584 052	Printemps 1994	1 064 860	Automne 2000
641 345	Printemps 1995	1 117 387	Automne 2001
763 529	Printemps 1996	1 183 203	Automne 2002

Tableau 6 - Le groupe sélect 2001
Les dix meilleurs résultats en engraissement par rapport à l'indice d'efficacité en engraissement (I.E.E.) pour la période du 01-01-2001 au 31-12-2001

Rang	Nom	Coopératives	GMQ stand.	I.C. stand.	% bonne strate	Ind. 80-85	% mort.	IEE
1	Ferme M. et M. Chagnon senc	Profid'Or	911	2,31	89,05	110,92	0,64	222,92
2	Ferme Pierre Boisvert	Pansville	817	2,39	96,60	111,07	1,98	219,19
3	Ferme France Dubois & Guy Lemay	Pansville	907	2,36	93,31	111,18	1,39	219,18
4	Ferme Jonoll inc.	La Seigneure	881	2,45	95,01	111,76	1,71	214,68
5	Ferme Landnière	Unicoop	816	2,37	96,11	110,95	1,83	212,02
6	Ferme Rogas inc.	La Seigneure	951	2,53	96,69	111,27	1,87	208,44
7	Ferme Rojtal senc	La Seigneure	798	2,52	95,53	112,33	1,89	207,82
8	Christian et Ginette Nadeau	Unicoop	828	2,52	96,00	111,78	0,87	207,78
9	Ferme Techni-porc senc	Profid'Or	835	2,51	95,52	111,60	0,97	207,08
10	Ferme Hanparc ent.	Unicoop	843	2,45	91,23	111,14	2,19	206,61
	Moyenne		826	2,46	95,16	111,70	1,40	210,67

Tableau 7 - Évolution de la qualité d'expédition

Année	Strate visée	Total Québec	Total Coopératives	Différentiel
1992	75-85 kg	63,10	69,30	6,20
1993	75-85 kg	65,80	72,50	6,70

1994	75-85 kg	66,50	74,40	7,90
1995	80-90 kg	68,20	74,80	6,60
1996	80-90 kg	71,07	77,32	6,25
1997	80-90 kg	73,76	79,88	6,12
1998	80-90 kg	74,16	79,84	5,68
1999	80-90 kg	75,27	80,90	5,63
2000	80-90 kg	74,86	81,10	6,24
2001	80-90 kg	73,33	80,30	6,97

Rappelons que les critères techniques retenus pour établir l'IEP sont ceux qui ont le plus d'incidence économique, soit la conversion alimentaire (5 à 20 kg) pour 45 % des points; le GMQ technique (5 à 20 kg) pour 32 % des points et le pourcentage de mortalité pour 23 % des points. Pour obtenir un calcul IEP, un producteur en pouponnière doit obligatoirement avoir la pesée de plus de 50 % des porcelets sortis de la pouponnière.

Résultats en engraissement

En 2001, 290 producteurs participaient à l'analyse technico-économique en engraissement, pour un total de 922 846 porcs vendus, avec un indice d'efficacité en engraissement moyen de 174,5.

L'analyse du classement des carcasses s'est faite sur 45 816 porcs de plus que l'année 2000 pour atteindre 1 163 203 carcasses (Tableau 5).

Pour la période couverte, la Ferme M et M Chagnon, dont le suivi technique est assuré par Profid'Or, s'est classée au premier rang du meilleur indice d'efficacité en engraissement (IEE), avec un résultat de 222,92 (Tableau 6).

Les producteurs CO-OP s'affichent supérieurs en expédiant 6,97 % plus de porcs dans la strate que l'ensemble des producteurs du Québec (Tableau 7). Une fois de plus, la rigueur dont vous faites preuve a des impacts réels sur l'ensemble des résultats.

En somme...

Les résultats technico-économiques en maternité, pouponnière et engraissement de l'AGREPP, ainsi que les connaissances offertes à ceux qui atteignent les meilleurs résultats, ne visent pas à susciter la compétition entre vous, mais bien à souligner votre fierté de participer à un extraordinaire travail collectif tout en améliorant vos rendements.

PASSEPORC Excellence

Les récipiendaires du PASSEPORC Excellence, en maternité, pour la première année de son existence

Médaille d'or et membre du Temple
de la renommée de la production porcine

La Ferme Dosquet,
propriété de la SCA La Seigneurie
Productivité moyenne : 25,59 porcelets sevrés par truie par année.

Médaille d'argent
La Ferme Daniel Gélinas,
membre de la SCA des Bois-Francs
Productivité moyenne : 25,46 porcelets sevrés par truie par année.

Médaille de bronze
La Ferme St-Noël,
membre de la SCA La Seigneurie
Productivité moyenne pour les trois dernières années : 25,25 porcelets sevrés
par truie par année.

PASSEPORC Excellence,

en engraissement

Médaille d'or et membre du Temple
de la renommée de la production porcine

Ferme Pierre Boisvert,
membre de la Coopérative
agricole régionale Parisville
Indice d'efficacité en
engraissement moyen : 221,08

Médaille d'argent
Ferme Jonoit inc.,
membre de la SCA La Seigneurie
Indice d'efficacité en
engraissement moyen : 215,11

Médaille de bronze
Ferme Duber,
membre de Groupe Dynaco,
coopérative agroalimentaire
Indice d'efficacité en
engraissement moyen (pour
les trois dernières années) : 210,07

*Les auteurs sont respectivement responsable de la gestion technico-économique et représentant en production porcine, Division de l'approvisionnement de la ferme à la Coopérative fédérée de Québec.

cette occasion. Il vous sera possible de poser toute autre question sur le secteur de la production porcine.

135 Ne soyez pas étonnés. Au moment de votre questionnement, la Commission peut s'immiscer également et poser d'autres questions

Toutes les questions doivent m'être adressées ainsi que toutes les réponses, dans le but de s'assurer de débats le plus sereins possible

140 Si jamais il y avait des questions qui n'obtenaient pas de réponse sur le champ, la Commission se chargera de les obtenir et toute l'information sera déposée dans les centres de consultation ou dans le site Internet de la Commission.

145 Peut-être une dernière précision. Nous apprécions avoir vos commentaires sur le déroulement de ces séances publiques. Alors, je vous invite à compléter, à la fin de cette séance, un questionnaire sondage qui nous permet par la suite de nous ajuster et d'ajuster nos façons de faire.

150 Alors, sans plus tarder, j'invite maintenant madame Richelle Fortin à nous entretenir du portrait économique de la production porcine

Mme RICHELLE FORTIN :

155 Bonjour, madame la présidente, messieurs les commissaires, l'audience. Ça me fait plaisir de vous entretenir, aujourd'hui, du portrait économique de la production porcine

160 Je vais passer en revue quatre éléments. D'abord, je vais parler de la volatilité des prix payés aux producteurs; les outils mis en place par le Québec pour permettre aux producteurs de gérer leur risque; de l'influence des consommateurs sur la production porcine; et finalement, de la situation financière des fermes. Ça va nous permettre de faire le tour de la question de l'environnement économique de la production porcine.

165 D'abord, le secteur porcin québécois en 2001, c'est 2 800 entreprises de production; 7,1 millions de porcs produits; 0,5 % de la production mondiale; 1,1 milliards \$ de recettes monétaires agricoles; et 830 M\$ d'exportation.

Le secteur porcin québécois évolue dans un marché de libre-échange. C'est donc le marché nord-américain qui détermine les conditions de marché au Québec.

170 À cause du libre-échange et de l'absence de tarifs sur la viande porcine entre le Canada et les États-Unis, les principaux concurrents de nos entreprises de transformation sont Maple Leaf, un géant canadien, Smithfield et Tyson, deux grandes entreprises américaines.

2800 ✓
7.1 millions ✓
0.5% ✓
1.1 milliards ✓
830 M\$ ✓

2800 entreprises
7.1 millions de porcs
0.5% de la production mondiale
1.1 milliards \$ de recettes
830 M\$ d'exportation
Prix moyen
130.00 / porc
Soit 15 ans
871 millions

Finalement, les conditions climatiques qui affectent moins la production porcine, mais c'est des conditions générales qui sont en agriculture, peu importe les secteurs.

265 Donc, le Québec a mis en place deux outils de gestion du risque. D'abord, la mise en marché collective, qui se résume à avoir une équité d'accès au marché; deuxièmement, l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, l'ASRA, qui est en fait un outil de partage du risque avec les gouvernements.

270 Ces deux outils, tant la mise en marché collective que l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, sont étroitement liés. D'abord, les producteurs doivent vendre leurs porcs via la mise en marché collective pour avoir accès à l'ASRA et ils doivent faire la preuve que leur mise en marché est efficace et qu'elle leur permet d'obtenir le prix maximum des marchés pour justifier le maintien de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

275 Je vais expliquer qu'est-ce que c'est la mise en marché collective. C'est d'abord et avant tout un système de vente centralisé. Depuis 1989, tous les porcs produits sont vendus par le biais de l'encan électronique, un système de vente centralisé qui est administré par la Fédération des producteurs de porc. Par ce système, 100 % des porcs produits au Québec sont abattus au Québec.

280 Je pourrais faire un parallèle avec ce qui se passe dans le reste du Canada, qui n'ont pas de mise en marché collective. Ils exportent environ 6 millions de porcs aux États-Unis, c'est autant de retombées économiques qui ne restent pas au Canada. Ces 6 millions de porcs sont exportés aux États-Unis soit pour abattage ou pour l'engraissement.

285 Pour les abattoirs du Québec, c'est une sécurité d'approvisionnement qui leur est importante, tout simplement parce que ça leur permet de mieux planifier les opérations que de penser qu'il y a un risque à ce que les porcs du Québec soient abattus ailleurs qu'au Québec.

290 Deuxième élément, l'efficacité des transactions, parce que l'encan électronique s'occupe d'optimiser le transport des porcs entre les 2 300 entreprises et les 7 abattoirs, et aussi le paiement des producteurs. La Fédération est aussi l'agent de négociation exclusif avec les abattoirs. Ça contribue à avoir des conditions de vente uniformes et transparentes, peu importe l'abattoir avec qui les producteurs font affaire.

295 C'est aussi un moyen de rétablir le rapport de force entre les producteurs et les abattoirs. Ça favorise aussi le paiement sur la qualité et non sur la quantité des porcs qui sont livrés.

300 Comment ça fonctionne la vente centralisée? Tout d'abord, le producteur de porc annonce à l'encan électronique la quantité des porcs qu'il souhaite livrer, la date et l'heure qu'il souhaite, et aussi l'abattoir avec qui il veut faire affaire. À tous les jours, l'encan électronique regroupe l'offre des producteurs puis elle procède à une vente par ordinateur. Quand la vente est terminée, l'encan électronique optimise le transport pour minimiser les coûts. Et ensuite, le service de l'encan électronique s'occupe de la facturation des abattoirs et du paiement aux

le prix variable
SEON

435 C'est en fait la gestion centralisée de toute l'information qui permet de mettre en place ces outils de contrôle pour l'ensemble des producteurs de porc, puis au grand bénéfice évidemment des consommateurs.

440 Dernier élément, la situation financière des fermes. Parce qu'on a compris que c'était une préoccupation de la Commission que d'avoir des indications quant à la situation financière des fermes.

445 Nous vous présentons donc l'outil qu'utilise la Fédération pour en faire le suivi. Cet outil est l'analyse de groupe provinciale des producteurs de porc qui est réalisée par la Fédération des groupes-conseils agricoles du Québec. Ceux qui sont familiers, c'est le nouveau nom pour la Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec. Les groupes-conseils agricoles sont des regroupements de producteurs qui engagent un ou des agronomes spécialisés en gestion agricole pour les conseiller.

450 L'objectif de ces analyses est de comparer les entreprises entre elles, en privilégiant la qualité des données financières recueillies, parce que les données sont toutes recueillies sous la même base. Ce n'est pas une étude qui se veut représentative de l'ensemble des fermes mais, d'après la Fédération, elle fournit de bons indicateurs. Mais surtout, ce sont des données qui sont disponibles.

455 L'analyse de groupe provinciale vient des données de 20 entreprises spécialisées, c'est-à-dire qu'elle recueille 100 % des revenus qui proviennent de la production porcine. Ce sont les 20 entreprises qui ont fait un suivi sur trois ans, c'est-à-dire de 1999 à 2001. Ces entreprises avaient une moyenne de 198 truies et 3 136 porcs produits. Ce sont toutes des fermes indépendantes: aucune à contrat, tout simplement parce que les fermes à contrat, on n'a pas l'information sur leurs coûts variables, notamment les charges d'alimentation, coûts des porcelets, etc., les médicaments.

465 Maintenant, en moyenne 1999-2001, l'actif total de ces entreprises était de 667 000 \$; des passifs totaux de 416 000 \$, ça se trouve être les dettes; un avoir net de 250 000 \$ ou environ 38 % d'équité. Ces fermes-là avaient eu des revenus à la ferme de près de 500 000 \$; des charges totales, incluant les intérêts et l'amortissement, de 459 000 \$; pour un bénéfice d'exploitation de 36 000 \$. Comme sur ces fermes, il y avait 1,3 exploitant en moyenne par ferme, ça nous donne un bénéfice par exploitant de 27 815 \$.

470 Et qu'est-ce qu'est le bénéfice par exploitant, 27 815 \$? C'est ce qu'il reste pour faire vivre sa famille, pour rémunérer aussi son avoir propre, c'est-à-dire le capital qui est investi dans l'entreprise. Et ça correspond à 75 % du salaire moyen de l'ouvrier spécialisé, qui était de 36 800 \$. C'est un calcul qui est fait, si je ne m'avance pas trop, par Statistique Canada et qui est une référence dans le domaine agricole.

475

SALAIRE MOYEN A MONTREAL!
" 17,400.00

2002-2001
1999-2001
2001-2002
13.83
11.48
8.87
STABILISATION
35.00 + 3,136 =
" 109,760.00

En conclusion, tout simplement, j'aimerais qu'on retienne que les prix sont très variables d'une année à l'autre, que 92,7 % des revenus des producteurs porcins proviennent du marché; et que les outils collectifs développés profitent à toute la société. Merci

480

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie, madame Fortin

485

Maintenant, je passe la parole à monsieur Mario Hébert, qui va nous parler du portrait de l'industrie de la transformation et du marché de l'exportation.

M. MARIO HÉBERT :

490

Merci, madame la présidente, les commissaires. Je veux vous remercier de m'avoir invité à venir partager avec vous, pendant les quelques minutes qui vont suivre, le portrait ou l'analyse économique du secteur porcin vu sous l'angle de la transformation.

495

Je vais aborder trois sujets avec vous. Premièrement, l'impact économique de l'industrie porcine au Québec et je vais vous présenter les résultats tout chauds d'une étude que nous avons commandée au mois d'avril dernier, donc avant que les audiences soient annoncées, et dont on a eu les résultats finaux lundi de cette semaine. Alors, nous allons regarder ça ensemble. Mais je veux aussi aborder la question des exportations au Québec et de la balance commerciale agroalimentaire. Je sais qu'il est très souvent question de préoccupations concernant les exportations du secteur porcin, je veux qu'on jette un petit coup d'oeil là-dessus.

500

Un panorama mondial: qui sont les principaux joueurs dans cette industrie-là au niveau du monde; quels sont les principaux joueurs à l'exportation; et quels sont les pays qui importent cette viande de porc; et quels sont les pronostics à venir.

505

Finalement, je vais aborder les facteurs de compétitivité de l'industrie porcine québécoise, évidemment, mais aussi quels sont nos principaux compétiteurs dans cette industrie-là.

510

L'impact économique, c'est une étude que nous avons commandée X une étude indépendante, je tiens à l'indiquer X au groupe AGÉCO, qui est un groupe de chercheurs de l'Université Laval. L'étude a eu lieu ou a été dirigée de juin à octobre 2002. Les résultats finaux viennent tout juste de nous être déposés. Je vais en rendre certains publics cet après-midi.

515

Et l'objectif que la fédérée, nous avons donnée au groupe AGÉCO, c'était de mesurer les impacts directs et indirects de la production porcine au niveau primaire et au niveau secondaire, donc au niveau de la production, donc à la ferme, et aussi au niveau de la transformation, au niveau des abattoirs, mais de mesurer l'impact en termes d'emploi X il est beaucoup question de ça et on n'a véritablement pas de chiffres à jour, on va en fournir cet

520 après-midi X en termes de produits intérieurs bruts et aussi en termes de recettes
gouvernementales. Parce qu'il est aussi énormément question de subventions
gouvernementales, on entend toutes sortes de choses et l'étude visait à clarifier certains
éléments.

525 Le groupe AGÉCO a fait tourner le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du
Québec, c'est un modèle qui est reconnu pour mesurer de tels impacts. Je pourrais vous mettre
les références; il y en a des dizaines. Si vous voulez mesurer les choses qu'on veut mesurer,
c'est ce qui doit être utilisé.

530 Et on a évalué les effets directs et indirects en amont de la production, donc les
fournisseurs des producteurs agricoles, et en amont de la transformation, donc tout ce qui est
en dessous de la transformation. Le modèle exclut ce qui est en aval, c'est-à-dire la distribution,
la commercialisation, la mise en marché. Et le modèle aussi exclut les effets induits, c'est-à-
dire les effets qui sont générés par la redépense des salaires des gens qui travaillent dans les
535 abattoirs qui génèrent d'autres emplois.

Donc, on voulait avoir l'analyse de l'impact la plus restrictive possible pour ne pas être
accusés de charrier des chiffres, mais c'est une analyse qu'on peut qualifier de conservatrice.

540 Deux simulations ont été opérées pour l'année 2001, simulation au niveau de la
production et au niveau de la transformation. J'attire votre attention sur les deux petits logos,
parce que je vais les reprendre tantôt dans la présentation. Il y a une petite nuance. Je sais qu'à
l'écran, ça peut apparaître petit.

545 Et ce qui est intéressant de connaître, c'est que le groupe AGÉCO aussi a eu le mandat
de mettre à jour les paramètres du modèle. On a fait mettre à jour les paramètres du modèle
intersectoriel pour la production, c'est-à-dire qu'on a utilisé les derniers coûts de production
connus et utilisés présentement, qui sont ceux de 98. Et pour la transformation, on a isolé dans
le modèle intersectoriel l'industrie du porc de l'industrie de la viande. Je pense que c'est la
550 première fois qu'on réussit à faire ça, et c'est pour ça que ça a été aussi long, de juin à octobre,
de faire toutes ces modifications-là.

Et dernier élément, on a utilisé les données confidentiels d'Olymel pour établir le coût de
production d'un abattoir type dans ce secteur-là.

555 Donc, ce que je vais vous présenter, c'est véritablement une évaluation la plus réaliste
possible de la situation en 2001. Et on va regarder tout de suite l'impact sur l'emploi, qu'est-ce
qui est apparu.

560 Le premier modèle, on l'a fait tourner pour la production, donc le niveau primaire. Or,
ce qui apparaît, c'est qu'au niveau primaire, il y a 4 459 emplois directs à la ferme au Québec
dans le secteur porcin, selon le modèle. Et de façon assez étonnante, parce qu'on ne
s'attendait pas à ça, on s'attendait plutôt à ce que ce soit la transformation qui ait l'impact le plus

10 < Février 03
C. C. 1
100

565 important, et contrairement à ce qu'on pensait, les fermes génèrent 14 027 emplois au Québec, donc génèrent des effets indirects: des services conseils, des emplois pour l'alimentation, des transporteurs pour les grains, donc tout ce qui est avant la production ou pendant la production porcine, pour un total d'emplois à la ferme de 18 486.

570 Je dis que c'est important, parce que ce sont des emplois près des fermes. Comme les fermes sont réparties sur le territoire, contrairement en abattoir, ça concerne beaucoup d'emplois. Ici, on a des emplois qui sont près des fermes. Et il y a donc tout près de 20 000 emplois qui y sont rattachés. C'est X on va y venir dans quelques minutes X un des effets multiplicateurs les plus importants, à ce qu'on nous a dit, des gens qui ont fait tourner le modèle intersectoriel, tous secteurs confondus.

575 Maintenant, pour les abattoirs, il y a 7 576 emplois en abattoir dans le secteur porcine seulement. On a enlevé tout ce qui est volaille. On a enlevé tout ce qui est boeuf, tout ce qui est autre que porc. Et ces emplois-là, évidemment, génèrent des emplois indirects de 21 140. Ça inclut tous ceux qu'on a vus dans la première diapo. Parce que là, vous voyez qu'on part de l'abattoir puis on s'en va jusqu'à la ferme. Donc, les producteurs agricoles deviennent des fournisseurs pour les abattoirs. Donc, le 21 000 comprend tous les effets précédents, les 18 000 et quelques emplois. Si bien qu'au total, en 2001, il y avait 28 716 emplois générés par l'industrie porcine au Québec, la majorité étant des emplois locaux et régionaux, la très, très grande majorité, compte tenu de l'impact primaire du modèle.

585 Autre élément assez surprenant, on a fait aussi tourner le modèle au niveau des recettes gouvernementales. On sait que cette production-là coûte des subventions, mais on ne savait pas qu'est-ce qu'elle rapportait aussi au gouvernement. Alors, on sait que pour l'année 2001, l'ASRA, l'assurance-stabilisation a versé, le gouvernement a versé 8 M\$ aux producteurs. 590 Donc, vous avez, ici en bleu foncé, le 8 M\$. Mais la production porcine seulement a généré des recettes de 97 M\$ en 2001, si bien que l'État se retrouve avec un surplus, en l'année 2001, de 89 M\$ —

121 millions
1999
250 millions
2000

595 Et vous voyez d'où proviennent ces recettes-là, j'aurais pu laisser ça au niveau global, mais vous voyez, le provincial, le fédéral, la parafiscalité, l'assurance-emploi, la CSST, tout ce qui évidemment est collecté sur nos paies, qui s'en va dans les coffres des gouvernements pour financer des programmes collectifs, se retrouve là

600 Alors, ce qui est intéressant de voir, c'est que j'aurais pu laisser ça là-dessus en disant: en 2001, le gouvernement a fait tout près de 100 M\$ avec le secteur porcine. On n'a pas été à ce niveau-là. On ne veut pas non plus être accusés d'exagérer les chiffres. On a pris un cycle, le cycle 1998-2001.

605 Un cycle porcine, c'est de trois à quatre ans, selon les années. Je pense que vous avez vu très bien avec Richelle.

610 Et on a pris le cycle 1998-2001, qui intègre la pire année de l'histoire au niveau des subventions gouvernementales, qui est celle qu'on a beaucoup véhiculée, où le gouvernement a versé plus de 300 M\$. Donc, dans ce cycle de quatre ans, les subventions ASRA se sont élevées à 463 M\$ pour la production porcine. De ça, il y a plus de 300 M\$ pour l'année 98, qui est la pire année de l'histoire des cinquante dernières années, depuis qu'on comptabilise des chiffres du moins. Et ça inclut, donc, depuis la Deuxième guerre mondiale, si on ne veut pas se tromper.

615 Sur cette période-là, la production a généré des recettes de 388 M\$, si bien qu'au total, le bilan est négatif sur le cycle de 75 M\$. Ça représente en moyenne 19 M\$, au net, de subventions gouvernementales, pour à peu près 1.6 % de la valeur de la production. Et si je suis un responsable de l'Organisation mondiale du commerce, ce n'est même pas considéré comme une subvention, parce que tout ce qui est en bas de 5 % rentre dans une clause de minimis, ce qui fait que vous n'êtes même pas considéré comme une subvention en vertu des règles internationales.

625 Ce qu'on veut faire apparaître ici, c'est qu'au niveau production, quand on tient compte d'un cycle, il semble que le secteur évidemment coûte, parce que l'assurance embarque, il y a des années de cycle de pris, mais il ne faut pas oublier que ce secteur-là aussi contribue aux différents paliers de gouvernement. Je ne voudrais pas non plus laisser entendre qu'il y a seulement le gouvernement du Québec qui est impliqué là-dedans. Les chiffres sont ici transparents.

630 On a fait tourner le modèle aussi au niveau des abattoirs pour voir comment ce secteur-là génère. Alors, les abattoirs n'ont aucune subvention, si bien que la subvention pour 2001, elle est de 8 M\$ ASRA aux producteurs. Mais là, quand on intègre les salaires des 7 576 employés des abattoirs, plus de tous ceux qui travaillent en amont des abattoirs, bien, là, on a des recettes gouvernementales de 235 M\$ et un bilan de +227 M\$ pour l'année 2001 seulement.

635 On a refait le même calcul, mais pour le cycle de quatre ans. Et sur quatre ans, les différents gouvernements se retrouvent avec un surplus de 473 M\$ de recettes par rapport aux dépenses, quand on considère l'ensemble de la filière porcine, avec un bilan d'à peu près +118 M\$ pour financer toutes sortes de programmes gouvernementaux, au net X on est au net X incluant les dépenses sur quatre ans.

640 Donc, ce qui est intéressant dans cette étude-là, c'est qu'on vient mettre un peu de perspective, ici, qu'un secteur économique qui génère des emplois locaux et régionaux a aussi une contribution gouvernementale importante en termes de taxation et d'impôt.

645 On a ensuite demandé au groupe AGÉCO de simuler qu'est-ce que c'est -- admettons qu'on fait croître la production de 4 %, ce qui est la croissance moyenne qu'on a connue dans la production entre 97 et 2001. Supposons qu'en 2002, on a une croissance de 4 %, ce que nous n'aurons pas, mais supposons qu'on l'avait. Bien, que serait l'impact? Et vous l'avez l'impact,

131

DIRECTION GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS RÉGIONALES
DIRECTION DE LA COORDINATION OPÉRATIONNELLE ET DES ENQUÊTES

COMMISSION DU BAPÉ SUR L'INDUSTRIE PORCINE

QUESTION :

Les chiffres suivants sur la production porcine au Québec (données 2001) ont été présentés par une citoyenne :

- 3,45 millions de porcs-place autorisés
- 4,3 millions de porcs en inventaire

Elle demande comment peut-on expliquer un tel écart entre ces deux chiffres ?

RÉPONSE :

Le gouvernement du Québec, par voie de communiqué, a précisé la donnée de porcs en inventaire le 16 mai 2002 (voir annexe). À partir des données officielles publiées par Statistiques Canada, celles-ci indiquent que le cheptel en inventaire le 15 mai 2001 était de 4,3 millions de porcs, soit le nombre de porcs présents sur le territoire québécois à ce moment.

- Le chiffre de 3,45 millions de porcs-place est une évaluation théorique basée sur une quantité de porcs produits estimée à 7,1 millions en 2001 prenant en considération le cycle de production de cet élevage.
- Il faut mentionner que les bases de données actuelles du MENV ne permettent pas de dresser un bilan complet du cheptel porcin autorisé depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la qualité de l'environnement le 21 décembre 1972.

Le cheptel porcin existant sur le territoire est nécessairement composé :

- Du cheptel existant avant l'entrée en vigueur de la loi sur la qualité de l'environnement en 1972 et plus tard le cheptel existant au 10 juin 1981 pour lesquels un certificat d'autorisation du MENV n'est pas requis pour exploiter en autant que la réglementation (exigences d'entreposage, épandage, etc.) est respectée; →
- Du cheptel supplémentaire exploité en vertu et conformément à des certificats d'autorisation émis pour des établissements qui ne pouvaient pas se prévaloir des exemptions mentionnées à l'item précédemment (nouveaux établissements, agrandissement, etc.);
- Globalement sur l'ensemble du territoire agricole du Québec, les porcs autorisés ne peuvent donc pas constituer *obligatoirement* la totalité du cheptel présent sur un territoire. * *

sur quelle base ?

Le nombre de porcs en inventaire est donc une donnée complètement différente du nombre de porcs autorisés. Ces deux concepts ne peuvent pas se comparer et représentent des réalités totalement différentes.

- La variation entre les données de Statistiques Canada et celles du gouvernement du Québec peut s'expliquer par les différentes méthodologies d'évaluation (enquêtes trimestrielles, recensement aux 5 ans, nombre de porcs abattus), par les facteurs d'élevage (cycle de production selon le type de bâtiment, les périodes de « vides » sanitaires, etc.) et finalement par la présence de cheptels non autorisés dans certaines porcheries.

Le Ministère est à concevoir un véritable système d'information de gestion de données qui permettra d'obtenir, en temps réel, les informations précises et à jour concernant la situation agricole au Québec, à l'échelle des municipalités, des MRC et des bassins versants, notamment sur les cheptels autorisés. Le développement de ce système s'inscrit spécialement dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement sur les exploitations agricoles. Le nouveau système en développement permettra dès lors de suivre de plus près les informations concernant la production animale ayant des impacts environnementaux.

À l'heure actuelle, les seules données historiques précises concernant la production porcine en particulier sont celles des deux dernières années :

- 2000-2001 : 38021 nouvelles unités animales de suidés*
- 2001-2002 : 36964 nouvelles unités animales de suidés*
- avril 2002 à aujourd'hui : 2717 nouvelles unités animales de suidés*

FICHE D'INFORMATION
POUR LA
COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE

1- Objet

Intervention concernant les cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches

2- Problématique

Les activités d'élevage en Chaudière-Appalaches sont très développées et environ 50 % de celles-ci correspondent à des élevages qui sont souvent exploités sans que l'exploitant ne dispose de tous les sols pour la gestion des fumiers. Sur la base des bilans de surface en phosphore, la région compte les surplus à l'hectare les plus importants de toutes les régions du Québec.

Considérant l'impact environnemental des activités d'élevage et des problèmes des surplus, des contraintes au développement des élevages « sans sol » existent depuis 1981, mais la pression de développement demeure importante.

Dans ce contexte, et avec l'appui des intervenants et partenaires du milieu agricole, la Direction régionale a mis en œuvre un plan d'action concernant la détection et le contrôle des cheptels illégaux pour s'assurer du respect de la réglementation, faire cesser la délinquance et rétablir l'équité entre les exploitants agricoles.

Ce plan d'action implique des activités de décompte des cheptels porcins et le traitement des cas significatifs selon une forme d'approche de « tolérance zéro », avec des procédures au pénal impliquant des demandes d'amendes dissuasives et exemplaires et, au besoin, avec les recours civils appropriés.

Pour l'année 1999-2000, les décomptes de cheptels réalisés dans le cadre de cette planification opérationnelle ont touché 27 bâtiments d'élevage porcins appartenant à douze exploitations agricoles. De ce nombre, dix-neuf bâtiments d'élevage porcins appartenant à onze exploitations agricoles étaient en infraction par rapport au cheptel gardé et ces dossiers ont été transmis pour enquête; dans quinze bâtiments d'élevage appartenant à neuf exploitations agricoles, les surplus de cheptels étaient très significatifs.

...2

SERVICE AGRICOLE
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : (418) 386-8000
Télécopieur : (418) 386-8080
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>
Courriel: xxxxxxxxx@menv.gouv.qc.ca

Pour l'année 2000-2001, les décomptes de cheptel ont visé 27 bâtiments d'élevage porcin appartenant à quinze exploitations agricoles. De ce nombre, seize bâtiments appartenant à quatorze exploitations agricoles étaient en infraction par rapport au cheptel gardé et dix de celles-ci font l'objet d'une enquête. Parmi ces dix exploitations, quatre font l'objet d'une demande d'amende dissuasive pour dépassement significatif.

Pour l'année 2001-2002, les décomptes de cheptels ont visé 34 bâtiments d'élevage porcin appartenant à vingt exploitations agricoles. De ce nombre, seize bâtiments appartenant à quatorze exploitations agricoles étaient en infraction par rapport au cheptel gardé et douze de celles-ci feront l'objet d'une enquête. Parmi ces douze exploitations, six font l'objet d'une demande d'amende dissuasive pour dépassement significatif.

Jusqu'à présent, pour l'année 2002-2003, les décomptes de cheptel ont touché dix bâtiments d'élevage porcin appartenant à six exploitations agricoles. De ce nombre, trois bâtiments appartenant à deux exploitations agricoles étaient en infraction par rapport au cheptel gardé et une de celle-ci fera l'objet d'une enquête et d'une demande d'amende dissuasive. Les dossiers de trois de ces exploitations sont actuellement en évaluation pour établir les recours à utiliser, s'il y a lieu, en fonction des dispositions de la nouvelle réglementation (REA).

À ce jour, la direction régionale a demandé l'intervention de la Direction des affaires juridiques (DAJ) afin que soit évaluée la possibilité de procédures civiles dans le cas de cheptels porcins où les dépassements sont très importants et où ces dépassements ont été constatés une deuxième fois. Deux entreprises (trois bâtiments) sont visées par cette procédure.

Jusqu'à présent, six exploitations ont reconnu leur culpabilité ou ont été jugées coupables, et ce, pour des amendes totalisant 30 772 \$.

Le tableau en annexe décrit de façon détaillé les constats effectués lors des décomptes de cheptels et les actions entreprises.

Opération décompte de cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches 1999-2002

Dépersonnalisé	Date 1ère inspection	** Pour suite ** exemplaire	Bâtiment	Cheptel autorisé	Valeur en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Cheptel décompté	Valeur en u.a.	Variation en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Variation-Production annuelle de kg de P205	Variation en % (u.a.)	Amende finale	Date 2ème inspection réalisée
No 1	16-nov-99		Bâtiment No 1	CA : 22 mars 1996 908 porcs (20-100 kg) 65 porcs (100-106 kg) 250 porcelets (7-20 kg)	229,00		911 porcs (20-106 kg) 715 porcelets (-20 kg)	221,80	-7,40			-3%		
No 1	16-nov-99	♦♦	Bâtiment No 2	CA : 22 mars 1996 396 porcs (20-100 kg) 27 porcs (100-106 kg)	83,90		802 porcs (20-106 kg)	170,00	86,10			103%	6000 \$ +1500 \$	X +
No 1	15-nov-99	♦♦	Bâtiment No 3	CA : 26 août 1992 230 truies 250 porcelets 10 verrats	70,00		349 truies 307 porcelets (-20 kg) 2 verrats	100,30	30,30			43%	4000 \$ +1000 \$	X +
No 1	15-nov-99		Bâtiment No 4	CA : 26 août 1992 20 truies sèches (quarantaine)	5,00		Aucune vérification	N/D	N/D					
No 2	22-nov-99	♦♦	Bâtiment No 1	CA : 25 mars 1994 495 porcs (20-100 kg)	99,00		732 porcs (10-106 kg)	195,00	96,00			57%		X +
No 3	29-nov-99	♦♦	Bâtiment -Maternité-	CA : 2 juin 1994 250 truies 6 verrats	64,00		280 truies 4 verrats	71,00	7,00			11%	2001-08-29	X +
No 3	29-nov-99		Bâtiment -Pouponnière-	CA : 2 juin 1994 2000 porcelets (-20 kg)	80,00		1107 porcelets (7-20 kg)	44,28	-35,72			-45%		X X
No 3	29-nov-99	♦♦	Bâtiment -Engraissement-	CA : 2 juin 1994 800 porcs (20-100 kg)	160,00		1042 porcs (20-106 kg)	220,90	60,90			38%	2000-08-29	X X
No 4	06-déc-99	♦♦	Bâtiment A	CA : 3 août 1995 450 porcs	90,00		572 truies (20-107 kg)	122,40	32,40			36%	2001-09-11	X
No 4	06-déc-99		Bâtiment B	CA : 3 août 1995 600 porcs (20-100 kg)	120,00		243 truies (20-100 kg)	62,00	-58,00			-57%		
No 4	06-déc-99		Bâtiment C	CA : 3 août 1995 690 porcs (20-100 kg)	138,00		572 porcs (20-107 kg)	85,00	-73,00			-53%		
No 5	13-déc-99	♦♦	Bâtiment No 1	CA : 17 mai 1995 595 porcs (20-100 kg)	119,00		749 porcs (20-106 kg)	159,70	39,70			33%		X
No 6	21-déc-99	♦	Bâtiment No 1 -Engraissement-	Aucun CA; aucun droit acquis	0,00		255 porcs (20-106 kg)	54,06	54,06			100%	5 600 \$	2000-02-29
No 7	10-janv-00	♦♦	Maternité	CA : 15 décembre 1993 300 truies sèches 100 truies et porcelets 16 verrats 709 porcelets	132,00		834 porcs (20-106 kg)	176,80	44,80			34%	2 500 \$	X
No 7	10-janv-00		Bâtiment No 1	CA : 11 février 1994 740 porcs (20-100 kg)	148,00		614 porcs (20-106 kg)	130,10	-17,90			-12%		

Grisé: Surplus de cheptel / ♦: Poursuites demandées / ♦♦: Poursuites demandées avec amendes dissuasives

7 sans P.A.
3 sans P.A.

96 vérifications -
53 en dépassement
54% en surplus

15
8
3
X

Opération décompte de cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches 1999-2002

Dépersonnalisé	Date 1ère inspection	** Poursuite ** exemplaire	Bâtiment	Cheptel autorisé	Valeur en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P2O5	Cheptel décompté	Valeur en u.a.	Variation en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P2O5	Variation-Production annuelle de kg de P2O5	Variation en % (u.a.)	Amende finale	Date 2ième inspection réalisée
No 7	10-janv-00		Bâtiment #2	CA : 11 février 1994 730 porcs (20-100 kg)	140,00		229 porcs (20-106 kg)	48,50	-97,50			-67%		
No 7	10-janv-00	◇◇	Bâtiment #3	CA : 11 février 1994 730 porcs (20-100 kg)	148,00		787 porcs (20-106 kg)	188,80	18,80			13%	0 \$	X
No 8	24-janv-00		Bâtiment -Maternité-	CA : 16 mai 1986 CA : 12 mai 1987 70 truies 200 porcelets 12 porcs de reproduction 460 porcs (20-100 kg)	119,90		40 truies (- 106 kg) 471 porcs (20-106 kg)	109,80	-10,10			-8%		
No 9	07-févr-00	◇	Bâtiment No1	CA : 12 novembre 1993 1000 porcs (20-100 kg)	200,00		1037 porcs (20-106 kg)	219,80	19,80			10%	1 250 \$	2001-09-14 X X
No 9	07-févr-00	◇	Bâtiment No 2	CA : 12 mai 1995 800 porcs (20-100 kg)	160,00		834 porcs (20-106 kg)	176,80	16,80			11%	1 250 \$	2001-09-14 X X
No 10	21-févr-00	◇	Bâtiment -Engraissement-	CA : 30 mai 1994 362 porcs (200-100 kg)	72,40		472 porcs (20-106 kg)	100,00	27,60			38%		X
No 10	21-févr-00	◇◇	Bâtiment -Quarantaine-	Aucun CA...	0,00		13 truies	3,25	3,25			3%		X
No 10	21-févr-00	◇◇	Bâtiment -Pouponnière-	CA : 30 mai 1994 300 porcelets (7-20 kg)	12,00		194 porcs (20-106 kg) 1 verrat	41,30	29,30			244%		X X
No 10	21-févr-00	◇◇	Bâtiment -Maternité-	CA : 30 mai 1994 145 truies 5 verrats	37,50		127 truies 2 verrats 310 porcelets	44,65	7,15			19%		X
No 11	06-mars-00	◇◇	Bâtiment -Pouponnière-	CA : 29 septembre 1989 184 veaux de lait	36,80		1026 porcelets	41,04	4,24			12%	5 000 \$	X X X
No 11	06-mars-00	◇◇	Bâtiment -Maternité et engraissement-	CA : 13 juin 1984 150 truies 8 verrats 300 porcelets 700 porcs (20-100 kg)	191,50		247 truies 11 verrats 772 porcs (20-106 kg)	228,20	36,70			20%	1 250 \$	X X X
No 12	24-mars-00	◇◇	Bâtiment -Engraissement-	CA : 23 octobre 1996 24 vaches de boucherie 100 porcs (20-100 kg)	44,00		15 vaches de boucherie 1 veau 154 porcs (20-106 kg)	47,80	3,80			9%	600 \$	X
No 13	14-avr-00		Bâtiment No 1	Inventaire : 10 juin 1981 600 porcs (20-100 kg)	120,00		50 truies 22 porcelets 159 porcs (20-107 kg)	50,80	-69,20			-58%		
No 14	29-mai-00	◇◇	Bâtiment No 1	Inventaire : 10 juin 1981 65 vaches laitières 10 taures 10 veaux	72,00		11 porcs	2,30	(69,70)			100%		X

Grisé: Surplus de cheptel / ◇: Poursuites demandées / ◇◇: Poursuites demandées avec amendes dissuasives

14

11

Opération décompte de cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches 1999-2002

Dépersonnalisé	Date 1ère inspection	⚡ Poursuite ⚡⚡ exemplaire	Bâtiment	Cheptel autorisé	Valeur en U.a.	Valeur en production annuelle de kg de P2Q5	Cheptel décompté	Valeur en U.a.	Variation en U.a.	Valeur en production annuelle de kg de P2Q5	Variation-Production annuelle de kg de P2Q5	Variation en % (U.a.)	Amende finale	Date 2ième inspection réalisée
No 14	29-mai-00		Bâtiment No 2	Inventaire : 10 juin 1981 800 porcs (20-100 kg)	120,00		447 porcs (20-106 kg)	94,70	-26,30			-7%		
No 14	29-mai-00		Bâtiment No 3	Inventaire : 10 juin 1981 900 porcs (20-100 kg)	180,00		833 porcs (20-106 kg)	176,50	-3,50			-2%		
No 14	29-mai-00		Bâtiment No 4	Inventaire : 10 juin 1981 80 porcs	16,00		0 porcs		-16,00			-100%		
No 14	29-mai-00		Bâtiment No 5	Inventaire : 10 juin 1981 900 porcs (20-100 kg)	180,00		825 porcs (20-106 kg)	174,90	-5,10			-3%		
No 14	29-mai-00		Bâtiment No 6	Inventaire : 10 juin 1981 800 porcs (20-100 kg)	160,00		470 porcs (20-106 kg)	99,60	-60,40			-38%		
No 14	29-mai-00	⚡	Bâtiment No 7 <i>Injonction défendant l'élevage porcine</i>	CA : 14 août 1981 294 bouvillons	147,00		944 porcs (20-106 kg)	200,00	53,00			100%		+++
No 14	29-mai-00	⚡	Bâtiment No 8	CA : 2 août 1983 100 bouvillons	50,00		454 porcs (20-106 kg)	96,20	46,20			100%		+++
No 15	26-juin-00	⚡	Bâtiment No 1	CA : 6 février 1980 60 truies	17,00		162 porcs (20-106 kg)	34,30	17,30			18%	822 \$	+
No 16	07-juil-00		Section No 1	CA1 : 1er décembre 1998 1000 porcs (25-108 kg)	431,90		1037 porcs à l'engrais	447,00	15,10			3%		2001-02-26
No 16	07-août-00	⚡	Section No 2	CA2 : 1er décembre 1998 1000 porcs (25-108 kg)			1015 porcs à l'engrais 17 porcs dans un camion							
No 17	07-août-00	⚡	Bâtiment No 1	Lettre : 21 août 1981 20 vaches et 30 chèvres 5 laures 5 veaux	23,50		219 porcs (20-107 kg)	46,80	23,30			100%		+++
No 18	29-août-00	⚡	Bâtiment No 1	CA : 25 septembre 1981 140 truies 200 porcelets	134,75		116 truies 6 verrats 225 porcelets	170,30	35,55			26%		2001-09-01
No 18	08-sept-00		Bâtiment No 1	CA : 10 mai 1985 70 truies 800 porcs (20-100 kg) 4 verrats	184,00		617 porcs à l'engrais 645 porcs (20-107 kg)	138,00	-46,00			-25%		
No 19				140 porcelets										

Grisé : Surplus de cheptel / ⚡ : Poursuites demandées / ⚡⚡ : Poursuites demandées avec amendes dissuasives

12

5

Opération décompte de cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches 1999-2002

Dépersonnalisé	Date 1ère inspection	Poursuite exemplaire	Bâtiment	Cheptel autorisé	Valeur en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Cheptel décompté	Valeur en u.a.	Variation en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Variation-P production annuelle de kg de P205	Variation en % (u.a.)	Amende finale	Date 2ème inspection réalisée
No 19	06-sept-00	♦	Bâtiment No 2	Aucun CA	0,00		220 porcs (20-107 kg)	47,08	47,08			100%	822 \$	
No 20	18-sept-00		Bâtiment No 1	CA : 29 juin 1984 100 truies 290 porcelets sevrés 5 verrats	34,20		215 porcelets sevrés 104 truies	34,60	0,40			0%		
No 21	25-sept-00		Section No 1	CA : 13 septembre 1996 105 truies gestantes 6 verrats 35 truies mises bas 225 porcelets (7-19 kg)	333,40		526 porcs (20-108 kg)	350,80	17,20			5%		2001-09-20 *
No 21			Section No 2	CA : 13 septembre 1996 666 porcs (20-106 kg)			669 porcs (20-108 kg) 64 porcelets (-20 kg)							
No 21			Section No 3	CA : 13 septembre 1996 667 porcs (20-108 kg)			417 porcs (20-108 kg)							
No 22	10-oct-00		Bâtiment No 1	CA : 28 août 1991 65 truies 150 porcelets 440 porcs à l'engrais 3 verrats	135,00		76 truies 276 porcelets 319 porcs (20-106 kg) 3 verrats	140,80	10,85			8%		
No 23	16-nov-00		Bâtiment No 1	CA : 28 juillet 1993 60 truies ???? Porcelets 1800 porcs (20-106kg)	375,00		1250 porcs (20-106 kg)	267,00	-108,00			-29%		
No 23	16-nov-00		Bâtiment No 2	CA : 28 juillet 1993 190 truies sèches 10 verrats 600 porcelets (7-20 kg)	170,00		815 porcs (20-106 kg)	171,00	1,00			0%		
No 24	28-févr-01		Bâtiment No 1	CA : 6 avril 1994 Modifié : 23 octobre 1995 1200 porcs (20-100 kg)	240,00		1041 porcs (20-100 kg)	220,00	-20,00			-8%		
No 24	28-févr-01	♦♦	Bâtiment No 2	CA : 6 avril 1994 Modifié : 23 octobre 1995 250 porcs (20-100 kg)	50,00		543 porcs (20-100 kg)	115,00	65,00			130%		2001 09 25
No 25	12-mars-01	♦	Bâtiment No 1	Aucun CA	0,00		55 truies	13,75	13,75			100%		

Grisé: Surplus de cheptel / ♦: Poursuites demandées / ♦♦: Poursuites demandées avec amendes dissuasives

9
5
++
++
5

Opération décompte de cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches 1999-2002

Dépersonnalisé	Date 1ère inspection	⚡ Pour suite exemplaire	Bâtiment	Cheptel autorisé	Valeur en U.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Cheptel décompté	Valeur en U.a.	Variation en U.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Variation-Production annuelle de kg de P205	Variation en % (U.a.)	Amende finale	Date 2ème inspection réalisée
No 25	14-mars-01	⚡	Bâtiment No 1	CA : 16 octobre 2000 687 porcs (20-107 kg)	142,70		1311 porcs (20-107 kg)	278,20	135,50			95%		2001-10-25
No 26	19-mars-01		Bâtiment No 1	CA : 30 avril 1990 27 vaches laitières 5 laures (18-26 mois) 5 génisses (10-18 mois) 9 veaux (2-10 mois)	33,80		434 porcs (20-107 kg)	92,90	59,10			100%		
No 26	19-mars-01		Bâtiment No 2	CA : 11 octobre 1995 990 porcs (20-100 kg) 110 porcs (100-106 kg)	221,30		606 porcs (20-106 kg)	128,30	-93,00			-42%		
No 27	28-mars-01	⚡	Bâtiment No 1	CA : 5 janvier 1989 442 porcs (20-106 kg)	93,70		678 porcs (20-106 kg)	143,70	50,00			53%		2001-12-05
No 28	03-avr-01	⚡	Bâtiment No 1 -Maternité-	CA : 5 septembre 1997 145 truies sèches 45 truies mise bas 7 verrats 450 porcelets (7-1-9 kg)	87,00		168 truies gestation 56 truies mise bas 7 verrats 632 porcelets	83,00	16,00			23%		
No 28	03-avr-01		Bâtiment No 2 -Engraissement-	CA : 12 août 1996 828 porcs (20-106 kg)	175,00		824 porcs	175,50	0,50			0%		
No 29	11-avr-01	⚡	Bâtiment No 1	CA : 31 juillet 1990 150 truies 300 porcelets	49,50		857 porcs (20-106 kg)	181,00	132,10			266%		2001-11-05
No 30	19-avr-01		Bâtiment No 1	CA : 31 août 1979 3000 porcs (20-100 kg)	600,00		1534 porcs (20-107 kg)	328,00	-272,00			-45%		
No 31	28-avr-01		Bâtiment No 1	CA modifié : 6 juillet 2000 850 porcs (106 kg)	138,00		635 porcs (106 kg)	135,10	-2,90			-2%		
No 31	25-avr-01		Bâtiment No 2	CA modifié : 6 juillet 2000 125 truies, 4 verrats, 300 porcelets (< 20 kg)	49,00		152 truies, 4 verrats, 398 porcelets	54,90	5,90			12%		
No 31	25-avr-01		Bâtiment No 3	CA modifié : 8 juillet 2000 400 porcs (106 kg)	80,00		414 porcs (20-106 kg)	87,70	7,70			9%		
No 31	26-avr-01		Bâtiment No 6	CA modifié : 6 juillet 2000 25 truies	6,25		18 truies, 1 verrot, 11 porcelets	5,15	-1,10			-18%		

Grisé: Surplus de cheptel / ⚡: Poursuites demandées / ⚡⚡: Poursuites demandées avec amendes dissuasives

12 6

Opération décompte de cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches 1999-2002

Dépersonnalisé	Date 1ère inspection	⚡ Poursuite exemplaire	Bâtiment	Cheptel autorisé	Valeur en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Cheptel décompté	Valeur en u.a.	Variation en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Variation-Production annuelle de kg de P205	Variation en % (u.a.)	Amende finale	Date 2ème inspection réalisée
No 32	01-mai-01		Bâtiment rectangulaire No 1	CA : 24 novembre 1995 900 porcs (20-100 kg) 94 porcs (100-106 kg)	200,00		112 porcs (20-95 kg)	21,30	-178,70			-69%		
No 33	10-mai-01	⚡	Bâtiment No 1	CA : 5 octobre 1995 1500 porcs (20-100 kg)	300,00		1521 porcs (20-107 kg)	325,00	25,00			8,3%		
No 34	15-mai-01	⚡	Bâtiment No 1	CA : 15 mai 1997 1000 porcs (20-106 kg)	212,00		1392 porcs (20-107 kg)	298,00	86,00			30%		2002-01-16 2001-09-25
No 35	18-juin-01		Bâtiment No 1	CA : 26 mai 1994 1000 porcs (20-100 kg)	200,00		864 porcs (20-107 kg)	185,00	-16,00			-7%		
No 36	26-juin-01		Bâtiment No 1	CA : 30 août 1999 854 porcs (20-107 kg)	140,00		680 porcs (20-107 kg)	145,60	5,60			4%		2001-11-25
No 37	11-juil-01		Bâtiment No 1	Inventaire : 25 mai 1982 300 porcs (20-100 kg)	65,00		198 porcs (20-107 kg)	41,70	-18,30			-30%		
No 38	23-juil-01		Bâtiment No 1	CA : 16 mai 1986 200 truies 6 verrats 350 porcelets (20 kg)	85,50		169 truies 549 porcelets 5 verrats	85,40	-0,10			0%		
No 38	23-juil-01	⚡	Bâtiment No 2	CA : 25 juin 1997 896 porcs (20-106 kg)	189,80		1008 porcs (20-106 kg) +environ 50 porcs dans un camion (environ 12 u.a.)	213,50	23,70			13%		
No 39	01-sept-01	⚡	Bâtiment No 1	CA : 25 septembre 1991 140 truies 200 porcelets 450 porcs (20-100 kg)	134,75			170,00	35,25					
No 40	17-sept-01	⚡	Bâtiment No 1	CA : 14 juillet 1995 1000 porcs	200,00		1090 (20-107 kg)	233,40	33,40			16%		
No 41	15-oct-01		Bâtiment No 1	Droit acquis 400 porcs (20-100 kg)	80,00		333 porcs (20-106 kg)	70,50	-9,50			-13%		
No 41	15-oct-01		Bâtiment No 2	CA : 21 octobre 1998 943 porcs (20-106 kg)	199,00		701 porcs (20-106 kg)	148,50	-50,50			-26%		
No 41	15-oct-01	⚡	Bâtiment No 3	CA : 11 juillet 2001 1000 porcs (20-106 kg)	211,80		1146 (20-106 kg)	242,80	31,00			16%		
No 42	18-oct-01	⚡	Bâtiment No 1	CA : 17 mai 1985 190 truies et verrats 300 porcelets (7-20 kg)	59,50		205 truies et verrats 481 porcelets 418 porcs (20-50 kg)	111,40	51,90			87%		

Grisé : Surplus de cheptel / ⚡ : Poursuites demandées / ⚡⚡ : Poursuites demandées avec amendes dissuasives

13

6

Opération décompte de cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches 1999-2002

Dépersonnalisé	Date 1ère inspection	Poursuite exemplaire	Bâtiment	Cheptel autorisé	Valeur en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Cheptel décompté	Valeur en u.a.	Variation en u.a.	Valeur en production annuelle de kg de P205	Variation-P production annuelle de kg de P205	Variation en % (u.a.)	Amende finale	Date 2ième inspection réalisée
No 43	12-nov-01		Bâtiment No 1	CA : 1er décembre 1999 2000 porcs (20-107 kg)	428,00	1471 porcs	341,00	-87,00			-26%			
No 44	03-déc-01		Bâtiment No 1 Engraissement	CA : 13 août 1990 500 porcs (20-100 kg)	100,00	465 porcs (20-107 kg)	99,50	-0,50			-0,5 %			
No 44	03-déc-01		Bâtiment No 2 Engraissement	CA : 13 août 1990 500 porcs (20-100 kg)	100,00	434 porcs (20-107 kg)	92,90	-7,10			-7,1 %			
No 44	03-déc-01		Bâtiment No 3 Maternité	CA : 13 mai 1976 125 truies 4 verrats 365 porcelets (très petits - 20kg)	40,50	243 porcs (20-107 kg)	46,80	6,30			+16,5 %			X
No 45	04-févr-02		Bâtiment No 2B Engraissement laitère	CA : 11 avril 2001 300 porcs (20-107 kg)	64,20	243 porcs (20-107 kg)	52,00	-12,20			-19 %			
No 45	04-févr-02		Bâtiment No 2D Engraissement	CA : 11 avril 2001 1060 porcs (20-107 kg)	224,80	996 porcs (20-107 kg)	213,00	-11,80			-6,3 %			
No 45	04-févr-02		Bâtiment No 3 Maternité	CA : 9 avril 2001 548 truies 5 verrats	138,25	570 truies et verrats 150 porcelets sevrés (6ua)	142,50	4,25			+3 %			
No 45	04-févr-02		Bâtiment No 4 Quarantaine	CA : 9 avril 2001 22 truies	5,50	38 cochettes	9,50	4,00			+72 %			X
No 48	11-févr-02	♦♦	Bâtiment No 1 Maternité	CA : 17 mai 1995 115 truies 4 verrats	29,75	146 truies 1 verrot	38,70	6,95			+23 %			X
No 48	11-févr-02	♦♦	Bâtiment No 1 Pouponnière	CA : 17 mai 1995 225 porcelets (7-20 kg)	9,00	864 porcelets	34,56	26,56			+84 %			X
No 48	11-févr-02		Bâtiment No 1 Engraissement	CA : 17 mai 1995 600 porcs (20-100 kg)	120,00	456 porcs (20-107 kg)	97,60	-22,40			-19 %			X
No 47	26-févr-02	♦♦	Bâtiment No 1 Maternité et pouponnière	CA : 12 novembre 1992 414 truies et verrats 728 porcelets	132,62	475 truies 3 verrats 1275 porcelets	170,50	37,88			+28 %			X
No 48	08-avr-02		Bâtiment No 1	CA : 31 août 1992 100 truies 4 verrats 200 porcelets 200 porcs	74,00	115 truies 2 verrats 352 porcelets sevrés 237 porcs (20-107 kg)	94,20	20,20			27%			X
No 48	08-avr-02		Bâtiment No 2	CA : 31 août 1992 400 porcs à l'engrais	80,00	308 porcs (20-107 kg)	65,90	-14,10			-17%			
No 49	02-avr-02		Bâtiment No 1	Aucun CA	0,00	Aucun - bâtiment vide	-	0,00			0%			
No 50	02-avr-02	♦♦	Bâtiment No 1	CA : 8 juillet 1996 1275 truies	318,75	1731 truies et verrats	432,75	114,00			36%			XX

Grisé: Surplus du cheptel / ♦♦: Poursuites demandées / ♦♦♦: Poursuites demandées avec amendes dissuasives

16

7

Opération décompte de cheptels porcins illégaux en Chaudière-Appalaches 1999-2002

Dépersonnalisé	Date 1ère inspection	Poursuite exemplaire	Bâtiment	Cheptel autorisé	Valeur en U.S.	Valeur en production annuelle de kg de P2O5	Cheptel décompté	Valeur en U.S.	Variation en U.S.	Valeur en production annuelle de kg de P2O5	Variation-P-production annuelle de kg de P2O5	Variation en % (U.S.)	Amende finale	Date 2ième inspection réalisée
	02-avr-02	♦♦	Bâtiment No 2	CA : 28 juin 1991 850 porcs	170,00		936 porcs	200,30	30,30			18%		
	02-avr-02		Quarantaine	CA : 28 juin 1991 350 cochettes	74,20		295 cochettes	52,00	-22,20			-30%		
No 51	23-juil-02	En évaluation	Bâtiment No 1	Droit acquis 45 truies	11,25		35 porcs 16 cochettes 19 truies 39 porcelets	17,70	6,45			67%		
No 52	29-juil-02	En évaluation	Bâtiment No 1 Maternité Pouponnière Engraissement	CA : 5 novembre 1997 385 truies 2 verrats 1000 porcelets	136,70	8830,20	180 truies 495 porcs 672 porcelets	177,70	41,00	7422,4	-1207,80	29%		
No 53	31-juil-02	En évaluation	Bâtiments Nos 1 et 2	Droits acquis 40 truies 2 verrats 80 porcelets 6 vaches de boucherie	19,70	1055,00	196 porcs (20-107 kg) 4 génisses (1 an et .)	43,90	24,20	1260	195	123%		

DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES
EN MATIÈRE D'EAU ET D'ACTIVITÉS AGRICOLES ET MUNICIPALES

DIRECTION DES POLITIQUES DU SECTEUR AGRICOLE

COMMISSION DU BAPE SUR L'INDUSTRIE PORCINE

QUESTION : L'ÉCOCONDITIONNALITÉ ET LE REA

Comment le MENV et La Financière agricole du Québec pourraient-ils s'arrimer ?

La Financière agricole du Québec assure des porcs produits et vendus à l'enchère électronique de la FPPQ, et le MENV autorise maintenant l'exploitation d'un lieu d'élevage sur la base de la charge annuelle de phosphore. On avait déjà des problèmes pour concilier des porcs produits et des porcs espaces, et voilà que maintenant on passe au phosphore : comment fera-t-on pour échanger les données ?

RÉPONSE

Objectif de la démarche :

Suite à la signature de la Convention intervenue le 4 février 2001 entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) concernant la mise en œuvre de l'écoconditionnalité dans la production porcine au Québec, le Groupe de travail de mise en œuvre de l'écoconditionnalité a débuté ses travaux le 16 mai 2001 auquel participent le ministère de l'Environnement, La Financière agricole du Québec, l'Union des producteurs agricoles et l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

Le rapport final extrait de ces travaux est daté du 7 janvier 2002 (doc. déposé au BAPE : 179 ECON8 6211-12-007). Il propose des scénarios de gestion de l'information, et notamment un traitement croisé de l'information entre le MENV et La Financière agricole du Québec au niveau des volumes annuels de porcs autorisés par le MENV et ceux assurés par La Financière agricole du Québec.

Le rapport suggère par ailleurs la mise au point d'un projet pilote réalisé à petite échelle pour évaluer, en 2002-2003, les ressources requises et la faisabilité technique de mécanismes de validation de détention et de respect de certificats d'autorisation (CA) et de plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF).

Finalement, le rapport comporte la référence au fait que la gestion de l'écoconditionnalité implique le partage d'informations spécifiques et nominatives entre les partenaires. En lien avec le REA, l'échange d'informations devra permettre de distinguer et de reconnaître adéquatement les performances individuelles de chaque exploitation agricole en matière de porcs produits annuellement et en terme de phosphore rejeté.

N.B. Les exigences et mesures transitoires prévues au REA seront prises en compte dans l'élaboration de la mise en œuvre de l'écoconditionnalité, notamment au chapitre de la réalisation des PAEF par les entreprises agricoles porcines.

Mécanisme de traitement croisé de l'information en cours de développement

1. Le REA comporte le principe de l'établissement à la ferme de la valeur réelle de la charge fertilisante des effluents d'élevage d'un lieu d'élevage appartenant à une exploitation agricole. Cette valeur est reconnue pour produire un bilan phosphore, un avis de projet et une demande de certificat d'autorisation et émettre un certificat d'autorisation.

Cela signifie que l'exploitation agricole doit produire et faire reconnaître la performance individuelle de son exploitation en terme de porcs produits annuellement ainsi qu'en terme de charge annuelle de phosphore, pour une installation d'élevage donnée. Pour ce faire, les professionnels doivent recourir à des moyens les plus standardisés possibles pour établir ces informations. Chaque type d'élevage comporte une boîte à outil qui lui est propre pour produire ces renseignements. Un exercice de standardisation des moyens à utiliser est actuellement en cours de réalisation dans la production porcine.

2. Pour effectuer un exercice d'écoconditionnalité dans la production porcine, il s'agira d'élaborer et de produire un document synthèse donnant les droits d'exploitation d'une entreprise. Le document intitulé « Droits d'exploitation » est une synthèse des droits d'exploitation reconnus pour chaque installation d'élevage d'une exploitation agricole. Ce document devrait être utilisé pour valider la détention de certificat d'autorisation par une exploitation agricole et pour déterminer les volumes d'animaux porcins annuels autorisés et/ou le phosphore autorisé pour un lieu d'élevage.

Dans la synthèse des « Droits d'exploitation », des paramètres seront inclus pour permettre adéquatement d'indiquer sur quelle base on établira le volume annuel autorisé de porcs produits selon les facteurs de production et l'espace occupé d'une installation d'élevage, ainsi que la charge annuelle de phosphore pouvant être produits dans une installation d'élevage ou un lieu d'élevage, selon la réglementation d'élevage. Ces paramètres devront être établis et reconnus par tous les membres du Groupe de travail.

La conception du document des « Droits d'exploitation » est sous la responsabilité du MENV. Une fois réalisé et accepté par les parties, le document ainsi que son contenu seront de la responsabilité de l'exploitation agricole. Le contenu pourra être produit par un professionnel mandaté par l'exploitation agricole et pourra être validé à un bureau régional du MENV.

MISE À JOUR :

179
ECON43
Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec
6211-12-007

3. Pour la mise en œuvre de l'écoconditionnalité, il s'agira en premier lieu et à l'exploitant (adhérent) de fournir à La Financière agricole du Québec la synthèse de ses « Droits d'exploitation ». Il s'agira ensuite à La Financière agricole du Québec de comparer les Droits d'exploitation de l'adhérent aux volumes maximaux assurables de porcs produits par ce dernier, qui sont déterminés à l'aide du volume annuel inventorié des truies (La Financière agricole du Québec) et le volume annuel vendu à l'enchère électronique des porcs à l'engraissement (FPPQ).
4. Un mécanisme de vérification de l'adéquation entre, d'une part, les bilans de phosphore et de suivi des PAEF validés par le professionnel et, d'autre part, les paramètres mentionnés précédemment (les cheptels autorisés, le phosphore produit annuellement et les cheptels réellement produits et assurés à La Financière agricole du Québec) sera élaboré entre les partenaires concernés.

citoyenne en agriculture durable, réflexion et débat, ils ont repris des chiffres de la première revue de littérature. Je vais en citer certains. La dégradation, je cite:

525 *Selon des études conduites dans des pays de taille comparable, soit la Suède et les Pays-Bas, on estime que les coûts relatifs à la détérioration des cours d'eau résultant des activités agricoles atteindraient quelques centaines de millions de dollars, entre 100 M\$ et 300 M\$...+

530 - des vrais dollars, on parle des dollars US -

535 *... par année. Les dommages économiques résultant de l'érosion hydrique ont été estimés, comme on le disait tout à l'heure, à plus de 10 milliards \$ US par année. Aux États-Unis, l'utilisation des pesticides engendre des coûts sociaux et environnementaux qui représenteraient entre 30 % et 70 % du total des dépenses effectuées pour l'achat des pesticides...+

Ensuite, ils ont essayé de transposer ce résultat-là au Québec. Ils disent:

540 *S'ils étaient transposés à l'échelle du Québec, ces chiffres sur la pollution agricole se traduiraient par des dommages économiques de l'ordre de 200 M\$ à 500 M\$ par année...+

545 Nous n'avons pas validé ces chiffres-là. On ne peut pas vous dire si c'est bon, si les méthodologies sont bonnes. Ce qu'on peut vous dire en ce moment, c'est que c'est ça qu'on a trouvé, ce sont les études qui sont apparentes.

550 Une nuance vraiment importante. Cette revue de littérature là, selon ce que j'en ai compris, a été faite à partir de littérature scientifique, donc généralement avec des comités de lecture, quand même.

555 Je passe au deuxième point majeur, les impacts du règlement sur les exploitations agricoles. Le gouvernement impose la préparation d'études économiques lorsque les impacts dépassent 10 M\$ et avec une certaine méthodologie qui a été développée. L'évaluation économique, c'est d'abord une évaluation des impacts comparative. Là, c'est très important. On compare le règlement proposé avec la réglementation actuelle, qui était ce qu'on appelait couramment le RRPOA, le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole, si je ne m'abuse, et les engagements déjà pris par les parties, par exemple, au Rendez-vous des décideurs.

560 Il faut savoir que la réglementation actuelle obligeait des choses. Le RRPOA obligeait des choses et allait en obliger d'autres dans l'avenir. Il y avait des effets aussi d'étalement dans le temps.

Dans différents autres domaines, je penserais, entre autres, les questions de la couche
d'ozone aux États-Unis, où ils ont mis des méthodes qui récompensaient les résultats par des
permis échangeables, tous ceux qui avaient prédit des prix aux permis les ont évalués
beaucoup trop cher parce que les coûts d'adaptation ont été coupés, je pense, à peu près de
20 % de ce qui avait été prévu. Les gens s'adaptent.

740

Je me permettrais de finir avec un aspect plus personnel, mais important, je pense,
parce que c'est le mandat de la Commission, ce qui regarde le développement durable de la
Commission. Moi, je vais vous parler de mon petit gars, un de mes petits garçons, j'en ai trois,
qui, lui, lorsqu'il pense aux porcs, il pense au loup, aux trois petits cochons, et il pense aussi
beaucoup à quelque chose qu'il voit lorsqu'on se promène en auto, et qui reste quelque chose
de majeur, c'est que le cochon, on le mange, puis le porc, on l'adore chez nous. Alors, on
veut pouvoir continuer à en manger sans détruire notre environnement. Merci.

745

GALEAU SPOLE
ANDRÉ BÉGIN
MÉRI

LE DEVOIR.com

Dernière
Minute!

Santé publique - Le porc peut transmettre la souche mortelle de E. coli

Deux études ont démontré sa présence possible dans les déjections de l'animal

Louis-Gilles Francoeur, Pauline Gravel
Édition du mercredi 7 mai 2003

Mots clés : Québec (province), santé, Maladie, e.coli, porc

Jusqu'à tout récemment, on ne pensait pas que la bactérie E. coli qui a tué six personnes et en a intoxiqué 1346 autres à Walkerton, en mai 2000 en Ontario, puisse se retrouver dans les déjections de porcs. Deux études démontrent désormais le contraire.

En deux mois, deux groupes de chercheurs ont démontré que la souche O157 :H7 de la bactérie E. coli peut survivre dans des porcs et être présente dans leurs déjections, ce qui ébranle quelques certitudes scientifiques et pose de nouveaux problèmes de prévention aux gestionnaires de la santé et de l'environnement.

Même si les porcs ne sont pas un bon vecteur de reproduction de la bactérie E. coli à l'origine du drame de Walkerton, qui débutait il y a trois ans exactement, il n'en reste pas moins que la confirmation de sa présence dans des porcs ici en Amérique s'ajoute désormais à d'autres études similaires réalisées au Japon et en Europe.

On a une idée de la nouveauté de ces conclusions quand on lit dans le mémoire adressé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, il y a deux semaines, à la commission d'enquête sur la production porcine que «les souches de E. coli retrouvées chez les porcs n'appartiennent pas aux espèces pouvant produire des toxines comme celle ayant causé des décès à Walkerton»...

Richard Martin est un chercheur qui fait partie de l'équipe qui a rédigé le mémoire du Département de santé communautaire de Chaudière-Appalaches. Il a travaillé avec des médecins qui ont participé à la rédaction du mémoire du ministère lui-même. Tout le monde, dit-il, ignorait ces nouvelles études, mais il était certain que tous allaient les examiner rapidement et produire, au besoin, un addendum aux mémoires sur la question.

L'étude américaine a été publiée dans l'édition de mars de la revue Emerging Infectious Diseases alors que l'étude canadienne, réalisée en collaboration avec le ministère fédéral de la Santé, a été divulguée en janvier dernier dans la revue National Hog Farmer.

Au ministère québécois de l'Environnement, personne n'était au courant. Du côté de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, on promettait une réaction pour aujourd'hui.

L'étude américaine, réalisée par la Dr Ingrid Feder du ministère américain de l'Agriculture, a trouvé des souches du O157 :H7 dans 2 % des porcs d'un abattoir américain. Son pendant canadien a été réalisé par le professeur Robert Friendship de l'Université de Guelph. Des fèces de porcs contaminées par la souche O157 :h7 ont été trouvées dans trois fermes porcines sur 44. M. Friendship a précisé en entrevue au Devoir qu'il s'agissait d'établissements agricoles qui avaient autrefois abrité des bovins, le vecteur par excellence pour le développement de cette souche.

Selon le Dr Friendship, le porc ne semble pas un aussi bon milieu que les bovins pour la reproduction de la souche O157 :H7, qui a été infestée par un gène de type Shiga. C'est ce gène qui produit une toxine potentiellement mortelle pour les humains.

Les épandages sur la terre ferme, s'ils sont bien réalisés et à bonne distance des cours d'eau, ne posent pas un problème aussi grave que la présence des bovins qu'on laisse aller carrément dans les cours d'eau.

Pour le Dr Albert Paiement, de l'Institut Armand Frappier, la présence de la souche mortelle de E. coli dans des déjections porcines n'ajoute pas vraiment une nouvelle menace à la santé publique «si» les mécanismes de protection en place contre d'autres bactéries et virus jouent leur rôle, comme les usines de filtration d'eau potable. Quant aux propriétaires de puits qui s'alimentent dans des eaux souterraines en contact avec les eaux de surface, ils savent, dit-il, qu'ils doivent traiter impérativement leur eau. Et le traitement vaut pour toutes les bactéries. C'est en cas d'erreurs, d'omissions ou de négligences, comme à Walkerton, que cette bactérie potentiellement mortelle, élève le niveau de risque si sa présence se répand dans les élevages.